

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	29
Contre	0

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-41-0

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - FIXATION DES  
CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES DES CANDIDATS**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la création de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à caractère permanent.

Monsieur le Maire rappelle que la CAO doit être réunie pour chaque procédure formalisée.

Il indique qu'elle est composée du Maire, ou son représentant, Président de la commission et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'élection des membres de la CAO se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

En application des dispositions de l'article D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il appartient au Conseil Municipal de fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection de ces membres.

Ainsi, il est proposé de fixer les conditions suivantes :

- L'élection des membres titulaires et suppléants de la CAO a lieu sur la même liste ;
- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir mais doivent néanmoins comporter autant de candidats titulaires que de candidats suppléants ;
- Les listes sont à déposer auprès de la direction des assemblées par voie dématérialisée, au plus tard le **jeudi 30 juillet 2020 – 14h00** à l'adresse suivante [delord.carine@sarlat.fr](mailto:delord.carine@sarlat.fr) avec pour objet « dépôt de liste CAO ». Ces listes seront imprimées par les services administratifs et serviront de bulletins de vote pour l'élection ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le principe de constituer la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent ;
- **FIXE** comme indiqué ci-dessus les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	1
Exprimés	28
Pour	
Contre	

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-41

**CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET  
ELECTION DE SES MEMBRES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Monsieur le Maire rappelle que la CAO doit être réunie pour chaque procédure formalisée.

Il indique qu'elle est composée du Maire, ou son représentant, Président de la commission et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et ladite liste peut comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires ou de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

**Vu** les articles L.1411-5 et L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer la Commission d'Appel d'Offres présidée Monsieur le Maire ou son représentant ;
- **DECIDE**, à l'unanimité des membres, d'effectuer un vote à main levée ;
- **DECIDE** de procéder à l'élection des membres au vu des deux liste de candidats déposées ;

<b>Liste 1</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Marlies CABANEL	Guy STIEVENARD
Fabienne LAGOUBIE	Patrick ALDRIN
Christophe NAJEM	Jean-René BERTIN
François COQ	Carlos DA COSTA

<b>Liste 2</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Marc BIDOYET	Basile FANIER

Nombre de votants : 29

Abstention : 1

Suffrages exprimés : 28

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral : 5,60

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1	23	4	0	4 membres
Liste 2	5	0	1	1 membre

- **DIT** que la Commission d'Appel d'Offres est composée de la manière suivante :

**Président** : Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire, ou son représentant.

<u><b>MEMBRES TITULAIRES</b></u>	<u><b>MEMBRES SUPPLEANTS</b></u>
Marlies CABANEL	Guy STIEVENARD
Fabienne LAGOUBIE	Patrick ALDRIN
Christophe NAJEM	Jean-René BERTIN
François COQ	Carlos DA COSTA
Marc BIDOYET	Basile FANIER

- **RAPPELLE** qu'il est pourvu au remplacement des membres titulaires ou suppléants conformément à l'article L.1411-5 et L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstentions	7
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-42

**SERVICES DE TELEPHONIE - CREATION D'UNE  
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AD HOC DU  
GROUPEMENT DE COMMANDES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de la mutualisation des moyens et dans le souci de réaliser des économies d'échelles, par délibération la délibération n°2020-02 du 21 janvier 2020 un groupement de commandes entre la commune de Sarlat, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir et le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat-Périgord Noir a été institué aux fins de passer un marché de services de téléphonie filaire, télécommunications mobiles, interconnexion de sites et accès à internet pour une durée de 4 ans.

Monsieur le Maire précise que la constitution du groupement de commande entre la Commune de Sarlat, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir et le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat-Périgord Noir et son fonctionnement a été formalisée par une convention conformément aux dispositions des articles L.213-6 à L.213-8 du Code de la Commande Publique.

La Commune de Sarlat assure les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants et chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne, s'assure de sa bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement du prix.

Monsieur le Maire indique qu'une Commission d'Appel d'offres ad hoc, présidée par le Président de la CAO de la Commune de Sarlat, coordonnateur du groupement, et constituée de membres titulaires et de membres suppléants élus parmi les membres à voix délibérative des CAO de chaque membre du groupement (outre le Président de la CAO), doit être créée.

Monsieur le Maire propose donc d'élire parmi les membres à voix délibérative de la CAO de la Commune de Sarlat-La Canéda :

- M. Christophe NAJEM, membre titulaire
- M. Guy STIEVENARD, membre suppléant

En outre cette CAO ad hoc pourra se faire assister par une ou des personne(s) qualifiée(s) en tant que de besoin à l'initiative du Président de la CAO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) ad hoc pour le marché de services de téléphonie filaire, télécommunications mobiles, interconnexion de sites et accès à internet ;
- **ELIT** comme membres de la Commission d'Appel d'Offres ad Hoc M. Christophe NAJEM, titulaire, et M. Guy STIEVENARD, suppléant ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles et à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	29
Contre	0

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-43

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales énonce que dans les communes de plus de 3 500 habitants un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget à venir ainsi que sur les engagements envisagés, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L 2121-8 du CGCT.

Le contexte de crise sanitaire a conduit le gouvernement à suspendre le délai entre le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget. L'ordonnance du 25 mars 2020 autorise donc les autorités territoriales à procéder au débat d'orientations budgétaires lors de la séance de vote du budget.

Le Conseil Municipal, ayant débattu des orientations budgétaires 2020,

- **DIT** que les dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été appliquées pour le budget de l'exercice 2020 ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

# VILLE DE SARLAT

---

## Débat d'orientations budgétaires 2020



Note de présentation

Conseil municipal du 30 juillet 2020

**S**arLat  
La canéda

# VILLE DE SARLAT

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### I – UNE SITUATION D'URGENCE ET DE RELANCE BOULEVERSAANT LES FINANCES PUBLIQUES

---

#### A. UNE CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ISSUE INCERTAINE

#### B. DES FINANCES PUBLIQUES ET LOCALES BOULEVERSEES

1. Les finances publiques au cœur de la relance
2. La situation financière des collectivités et leur avenir dans la relance

### II – 2020 /2026 : DES ELEMENTS DE FEUILLE DE ROUTE BUDGETAIRES ET DES OPPORTUNITES FINANCIERES

---

#### A. 2020/2026 : UN SCENARIO GLISSANT DE RETOUR A LA NORMALE ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

1. 2020 : une tension immédiate et conjoncturelle sur l'épargne
  - 1.1 L'impact 2020 du COVID
  - 1.2 L'impact conjoncturel de l'équilibre du budget du centre culturel

2. Les conditions et résultat du scénario
  - 2.1 Les perspectives en fonctionnement et en investissement
  - 2.2 Le résultat du scénario en 2026

#### B. 2021/ / 2026 : DES ENJEUX, LEVIERS ET OPPORTUNITES POUR CONSOLIDER NOS MOYENS D'ACTION

1. Le bénéfice des plans de soutien et de relance gouvernementaux
2. La performance de gestion et la TVA
3. L'optimisation de la gestion du patrimoine
4. La relation à la CCSPN et la péréquation territoriale

Le premier débat d'orientations budgétaires de ce mandat constitue un exercice « improbable » compte tenu du contexte de crise sanitaire, économique et sociale.

Il prend place dans un contexte d'urgence sanitaire.

Il s'inscrit dans un contexte de renversement des fondamentaux et des équilibres budgétaires et financiers (sans visibilité sur le niveau et la durée de la récession économique et son impact sur les budgets des collectivités). L'exercice de prospective est, dès lors, difficile, à considérer avec précaution.

Il est présenté dans un contexte de « surproduction » réglementaire, de modification régulière des règles financières et comptables, avec des lectures divergentes parfois, difficiles à s'approprier.

Il intervient quasiment 7 mois après le début de l'exercice 2020 et dans la même séance que le vote du budget 2020, budget technique, qu'il est censé, en temps normal, mettre en perspective dans les deux mois précédents.

Il est débattu quelques jours après l'installation des nouveaux conseils municipaux rendant difficile l'impression d'une marque et du Projet dans un contexte qui obligera à revisiter les feuilles de route initiales.

## **I – UNE SITUATION D'URGENCE ET DE RELANCE BOULEVERSANT LES FINANCES PUBLIQUES**

---

### **A- UNE CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ISSUE INCERTAINE**

La pandémie du covid 19 a déclenché une crise économique sans précédent à l'échelle mondiale d'une ampleur inconnue et dont l'issue est, à ce stade, naturellement imprévisible.

Nous sommes encore dans une séquence instable, de réaction et d'engagement face à cette crise économique dont l'origine sanitaire n'est toujours pas maîtrisée.

Dans ce contexte, il est difficile de faire des projections. Les nombreux scénaris évoluent en fonction de la situation sanitaire et de l'appréciation du rebond. L'ampleur et la gravité de la situation ne permettent pas d'imaginer « un retour à la normale » avant plusieurs années.

Selon l'OCDE, l'activité économique mondiale devrait reculer de 6 % à 8 % en 2020 selon le contexte sanitaire. Dans la zone euro, le produit intérieur brut pourrait chuter de 9 % à 11.5 %.

La France, avec l'Italie et l'Espagne devrait être l'un des trois pays les plus durement touché de la zone euro. Les hypothèses de recul du PIB oscillent autour de 11 % avec un scénario sanitaire favorable.

En tout état de cause, le temps est encore à l'urgence et aux réponses immédiates pour soutenir l'économie mais aussi apporter des réponses en matière de politiques de l'emploi. Le taux de chômage dans l'ensemble des pays de l'OCDE pourrait atteindre 9.4 % en fin d'année, il devrait atteindre 12.3 % en France fin 2020 toujours dans un scénario sanitaire favorable. Globalement, L'enjeu est également d'éviter que cette crise de l'emploi évolue en crise sociale généralisée s'appuyant sur le creusement constaté des inégalités sociales

Au niveau régional, le climat économique a été fortement impacté avec des effets encore non mesurables mais inscrits dans la durée et variables selon les secteurs. Le commerce et le tourisme rencontrent des difficultés de chiffre d'affaire et de trésorerie liées aux fermetures administratives et à la forte baisse de la demande. Le secteur du BTP connaît des difficultés réelles mais moins marquées qui paraissent plutôt liées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Au niveau industriel, les impacts sont très différents selon l'activité, en tout cas, le sarladais paraît plus préservé.

## **A- DES FINANCES PUBLIQUES ET LOCALES BOULEVERSEES**

### **1. Des finances publiques au cœur de la relance**

Le paradigme historique des finances publiques construit sur l'objectif de retour au quasi-équilibre des comptes publics (au sens de Maastricht / déficit de 0,3 % du PIB) a « explosé ». Déjà remis en cause par les mesures suivant le mouvement social de la fin 2019, il a désormais laissé place à une politique de relance budgétaire financé par le recours à l'emprunt sans mobilisation du levier fiscal.

Dans le cadre de trois lois de finances rectificatives (la dernière étant en cours de débat), le Gouvernement pourrait mobiliser environ 450 milliards d'euros essentiellement sous trois formes principales :

- Instauration d'une garantie de l'Etat sur les prêts octroyés aux entreprises par les banques
- Financement massif et sans précédent du chômage partiel
- Mise en oeuvre de plans de soutiens sectoriels et mesure de relance

Cette première séquence cale la trajectoire sur un recul du PIB de 11 %, un déficit budgétaire de 11.4 % et un niveau de dette publique égal à 121% du PIB.

Il est trop tôt pour chiffrer l'impact notamment en raison de la diversité des mesures (report de fiscalité, exonération de charges, plan d'investissement direct, avance de trésorerie...) et le temps est à la mobilisation et aux choix des modalités de la relance.

Le Premier ministre vient d'ailleurs d'annoncer un plan de relance sur deux ans de 100 milliards d'euros dont le contenu devrait être précisé fin Aout. Il devrait être financé partiellement par les subventions européennes (40 Mds €) et l'emprunt (national ou auprès de l'UE)

### **2. La situation financière des collectivités et leur avenir dans la relance**

Au sortir du tunnel de la baisse des dotations, les collectivités ont fait preuve de résilience et abordent la crise sanitaire dans un contexte « globalement favorable ». Leur situation financière se révèle plutôt correcte en tendance avec un relèvement du niveau d'épargne grâce à une maîtrise des dépenses et un dynamisme des recettes de fonctionnement favorisé par un environnement plutôt favorable.

Il leur faut désormais amortir un choc dont l'ampleur reste encore incertaine. L'absence de lisibilité ne permet pas la réalisation de projections sérieuses mais en tout état de cause, dès 2020, leur situation financière va fortement se dégrader sous l'effet :

- de pertes de recettes : fermeture et/ou diminution de la fréquentation de certains services et activités, diminution des recettes fiscales notamment celles liées à l'activité économique, diminution des taxes de séjour, baisse des recettes d'occupation du domaine public, baisse des droits de mutation, du versement transport...

- d'augmentations de dépenses : frais d'acquisition et d'organisation d'équipements de sécurité, soutien à l'économie et à la formation, accompagnement social des plus fragiles, renforcement des mesures d'hygiène et de nettoyage,...

La période de confinement ou l'annulation d'activités aura limité et généré des économies de fonctionnement ou des décalages d'investissement. Naturellement l'impact sera différent selon les collectivités, fonction de leur solidité financière d'avant, leur profil, la nature de leurs compétences et services, de leur sensibilité à l'activité économique. En tout état de cause, la situation financière des collectivités va se dégrader.

Sarlat présente une sensibilité certaine à cette crise en raison de sa singularité de commune centre et touristique. Elle devrait plutôt connaître un choc court (2020 - 2021) qu'un impact défavorable dans la durée que devrait connaître les intercommunalités qui perçoivent la fiscalité économique. Ceci d'autant que des choix forts ont été assumés dès le début de la crise et impacteront uniquement 2020 : effacement de loyers, d'occupation du domaine public et de stationnement, gratuité de certains services.

La situation financière à venir des collectivités sera aussi fonction de nombreuses inconnues comme :

- l'évolution et la durée de la crise sanitaire ;
- les caractéristiques de la reprise économique (croissance, emploi, inflation, taux d'intérêt, consommation) et le niveau des conséquences sociales ;
- la nature et le niveau des mesures d'accompagnement prises pour les collectivités par l'Etat ;
- l'éventuelle évolution des règles budgétaires applicables aux collectivités et la volonté d'associer les collectivités au financement national de la gestion de la crise et de la reprise ;

Selon la Cour des comptes, les collectivités sont en capacité de s'adapter au choc de 2020. Cette appréciation nous paraît prématurée, mais surtout décalée par rapport à l'enjeu.

L'enjeu et finalement l'exigence est de :

- déployer de nouvelles organisations et de nouveaux moyens exceptionnels sur les territoires
- d'assurer aux collectivités des moyens d'action exceptionnels et dans la durée.

La crise sanitaire a rappelé l'importance du service public et, en particulier, de celui porté par les collectivités. Elle a également parfois mise en lumière une hypercentralisation de l'Etat, plaidant ainsi pour un nouvel acte de la décentralisation associant des collectivités fortes et autonomes et des services de l'Etat présents et efficaces.

L'examen du projet de loi 3 D (décentralisation / différenciation / déconcentration) constitue une opportunité de « libérer les territoires » selon les termes du Premier Ministre. Son contenu caractérisera un choix dans l'organisation du paysage administratif et du rôle à venir des collectivités.

Renforcer les territoires, était d'ailleurs une des préconisations du rapport remis au Président de la République sur la clarification des compétences des collectivités territoriales, sous-titré « la liberté de s'organiser pour agir »

Le point crucial et structurant de la future organisation du service public local en sera certainement le financement.

D'abord, car, pour assurer leurs missions immédiates les collectivités doivent être fortement soutenues dans leur fonctionnement et dans leurs dépenses d'ingénierie.

Ensuite, car, pour leur donner la force et l'autonomie de collectivités décentralisées, elles devront disposer d'un nouveau levier fiscal fonction des capacités contributives et garantissant le lien entre le citoyen / contribuable et l'élu en responsabilité.

## II 2020/2026 : DES ELEMENTS DE FEUILLE DE ROUTE BUDGETAIRES ET DES OPPORTUNITES FINANCIERES

---

Nous espérons en fin d'année, dresser une feuille de route de politique générale adossée à une prospective financière stabilisée grâce à une meilleure lisibilité de la situation.

Néanmoins, si les nombreuses incertitudes ne permettent pas de s'engager sur une trajectoire comme nous pouvions le faire par le passé, dans un premier temps, nous proposons un scénario glissant. Il devra être ajusté et modifié à tout moment en fonction du contexte.

Dans un second temps, nous mettons en avant des enjeux, leviers et opportunités pouvant consolider nos ressources et moyens d'action dans la durée pour viser une prospective plus favorable.

### A. 2020 / 2026 un scénario glissant de retour à la normale et de développement économique et social

Sur la forme, contrairement aux années passées, le détail de la construction du budget de l'année concernée par le DOB et les masses financières ne seront pas présentés ici puisqu'une note de synthèse accompagne le budget voté dans la même séance.

Sur le fond, le scénario glissant 2020/2026 est établi pour être revisité en fonction du contexte.

#### Le scénario est établi sur 6 ans et s'apprécie prioritairement par trois indicateurs

- Le taux d'épargne brut (ratio épargne brute /recettes réelles de fonctionnement) qui marque l'aisance de la section de fonctionnement et la capacité à investir ;
- La capacité de désendettement (ratio encours de la dette/ épargne brute) qui témoigne de la solvabilité de la collectivité ;
- Des ratios budgétaires qui apprécient la capacité à équilibrer son budget en respectant les règles budgétaires grâce à un niveau correct d'épargne.

#### Le scénario combine plusieurs dynamiques estimées

- Le prolongement des tendances passées retraitées d'éléments conjoncturelles ;
- Les impacts immédiats et dans la durée par la crise sanitaire économique et sociale ;
- Les effets de la réforme de la taxe d'habitation et son impact sur les dotations de l'Etat ;
- La capacité à réaliser un programme pluriannuel d'investissement.

#### Le scénario est construit sur des engagements politiques pour la collectivité, les usagers et les sarladais :

- Le maintien de la qualité d'offre de services et d'équipements publics et du niveau d'animations qui font vivre Sarlat toute l'année ;
- Le fléchage de la réduction de l'annuité de la dette en 2023 à la préservation de l'équilibre budgétaire et à l'effort d'investissement : 2 000 à 2 500 000 € d'opérations nouvelles tous les ans (hors budgets annexes)
- Le maintien, à minima, des taux d'imposition sur toute la période au niveau d'avant COVID soit 2019.

### 1. 2020 : une tension immédiate et conjoncturelle sur l'épargne

L'année 2020 est exceptionnellement marquée par deux éléments principaux venant fortement dégrader la situation de la section de fonctionnement et donc l'épargne.

L'épargne nette prévisionnelle non retraitée est envisagée aux environs de – 1 400 000 € constituant donc le point bas de la trajectoire cible.

## 1.1 L'impact 2020 du COVID

Le budget 2020 est impacté par la crise sanitaire avec des effets que l'on espère ponctuels et limités à 2020, en tout cas s'agissant des recettes liées au domaine public et à la fréquentation des services.

**A ce stade, la diminution des recettes est estimée à environ 1,02 M€ sur 2020 et intégrée dans le budget 2020.** Elle cumule deux effets :

- Les décisions fortes prises par la collectivité pour soutenir l'économie locale, les usagers et les sarladais : effacement des loyers (35 000 €), suppression des droits de terrasses (170 000 €), gratuité du stationnement (230 000 €), gratuité des marchés alimentaires (75 000 €), gratuité des services (115 000 €), effacement de la TLPE (60 000 €) ...
- Le ralentissement général de l'activité depuis le confinement : baisse des droits de mutation (135 000 €), diminution du versement transport (100 000€), diminution de la fréquentation des services (90 000 €)...

**L'impact sur les dépenses est plus difficilement mesurable car il combine dépenses non réalisées et dépenses nouvelles. Il est favorable mais malheureusement inférieur au précédent : environ 400 000 €**

L'impact net négatif serait, à ce stade, de l'ordre de 620 000 €, venant donc réduire l'épargne nette d'autant pour la rendre négative en 2020.

## 1.2 L'impact conjoncturel de l'équilibre du budget du centre culturel

Le budget annexe du centre culturel est « logiquement » de manière structurelle déficitaire en raison de la nature de son activité de service public culturel. Au total, le seul usager du centre culturel ne peut assumer le coût de fonctionnement de l'équipement (environ 1 800 €/j). Le budget général vient donc contribuer à son équilibre en versant une dotation annuelle.

En 2019, pour des raisons techniques, la dotation d'équilibre prévue à 660 000 € n'a pu être versée ce qui explique le déséquilibre de la section d'exploitation du centre culturel en 2019. En 2020, il est donc prévu exceptionnellement une dotation couvrant deux années (2019 et 2020) pour un montant d'environ 1 500 000 €.

L'épargne 2020 du budget général est donc également exceptionnellement amputée « d'une année d'équilibre supplémentaire » du budget culturel soit environ 700 000 €

## 2. Les conditions et résultat du scénario

### 2.1. Les perspectives en fonctionnement et en investissement

#### Les dépenses réelles de fonctionnement

Le principe est de reconduire les efforts de gestion portant sur les charges courantes, la maîtrise de la masse salariale et les autres dépenses de fonctionnement. Ceci en considérant un retour aux activités normales « hors covid » à partir de 2021. L'inflation est fixée à 0.5% en 2020 et 2021, 1% en 2022 puis 1.2%/an.

Les principales hypothèses :

- Les charges de gestion courante (ch 011) : l'évolution est calée sur l'inflation prévisionnelle (+0.5%) ce qui pose l'objectif d'un nouveau cycle d'économie de gestion

- Les charges de personnel : pour la troisième année consécutive, les frais de personnel diminuent. L'évolution prévisionnelle est fixée à 1% /an à partir de 2021 caractérisant un nouveau plan de maîtrise des effectifs.
- Les autres charges de gestion : elles sont quasi stables avec un maintien global des subventions de fonctionnement aux associations qui, pour 2020, seront attribuées en Septembre.
- Les charges exceptionnelles : elles sont revalorisées en 2020 pour rattraper le décalage de financement du budget annexe du centre culturel ;
- Les frais financiers : le niveau retenu cumule les frais financiers de la dette en cours et les intérêts sur la dette future (taux 1 % puis +0.25 % /an sur 15ans)

### **Les recettes réelles de fonctionnement**

Le scénario intègre une hypothèse de retour à la normale rapide sur les produits du domaine et plus progressive sur les produits liés à l'activité économique générale. Les mesures exceptionnelles d'effacement de loyers, de tarifs de services ne sont pas reconduites. Les taux d'impositions sont gelés au niveau de 2019, avant COVID.

Les principales hypothèses :

- **Produit fiscal** : les taux d'imposition sont gelés au niveau 2019 sur toute la séquence les écarts positifs avec le scénario cible.  
Il faut rappeler ici que la réforme de la TH dont l'issue est devenue incertaine concentre progressivement la fiscalité communale quasi exclusivement sur le Foncier bâti.  
Trois objectifs fiscaux seront recherchés sur la période : la baisse des taux d'imposition par l'affectation de l'amélioration du contexte financier, l'élargissement équitable des bases par des campagnes de vérification régulière, la diminution de la TEOM par le SICTOM, à service équivalent, en 2021.
- Les tarifs des services publics sont maintenus, l'évolution des produits suit ensuite l'inflation prévisionnelle. Le principe est ici de conforter le caractère redistributif et inclusif des services publics notamment en privilégiant une tarification fonction des capacités contributives des usagers
- Droits de place et de terrasse : l'effacement des droits est imputé sur le budget 2020 avec un retour à la normale en 2021 sans augmentation des tarifs. Une réflexion sur l'introduction du chiffre d'affaire dans le calcul des droits d'occupation sera envisager pour tenter de tenir compte du niveau de l'activité économique du bénéficiaire.
- Versement transport : un rattrapage progressif est lissé sur toute la période avec un retour au niveau 2019 en 2026
- TLPE : une réduction de 50% du produit est enregistrée en 2020 avec un retour au niveau du produit 2019 en 2021.

### **L'investissement et son financement**

Les dépenses d'équipement prévisionnelles 2020 sont calées à 2.9 millions avec les restes à réalisés. Sur 2020/2026 le scénario cible est construit avec une moyenne de 2.2 M€ de dépenses d'équipement par an. Les dépenses des travaux sont fixées en régie entre 350 000 € et 400 000 € / an niveau maximum à ne pas dépasser.

En recettes, Le niveau de financement extérieur est fixé à 270 000 € (15%), le produit des amendes de police et de la taxe d'aménagement est globalisé à 200 000 €/an. Le niveau du FCTVA est envisagé sur 95% des dépenses de l'année précédente soit 340 000 €/an

Le financement de l'investissement est assuré par l'autofinancement et les emprunts réalisés. Il privilégie le recours l'emprunt en saisissant les opportunités historiques de niveau des taux et en arbitrant sur des taux fixes. Il s'agit aussi plutôt de sur-financer l'investissement par emprunt pour réduire le déficit d'investissement reporté et moins mobiliser l'épargne dans l'équilibre budgétaire.

### 2.3 Le résultat du scénario en 2026

- Epargne brute : après un point bas en 2020, elle serait, au niveau de 2019 : environ 7 %
- La capacité de désendettement retraitée serait ramenée à d'environ 10 ans, environ le niveau d'aujourd'hui après un pic en 2020
- L'encours de la dette serait maintenu à 14 millions d'euros

## B. 2021/2026 : DES ENJEUX, LEVIERS ET OPPORTUNITES POUR CONSOLIDER NOS MOYENS D'ACTION

### 1. Le bénéfice des plans de soutien et de relance gouvernementaux

Le Gouvernement a proposé au Parlement le principe d'une garantie des ressources fiscales et domaniales des collectivités pour les soutenir face au choc de recettes lié au COVID. Le principe est de leur garantir pour 2020, le niveau moyen des recettes domaniales et fiscales effectivement perçues sur la période 2017-2019.

Le dispositif est en cours de définition devant le Parlement dans le cadre du Projet de Loi de Finances 3. Il faut naturellement attendre le dispositif législatif et réglementaire pour connaître les modalités d'application et les conditions d'éligibilité de la ville de Sarlat.

Les deux principales modalités d'application conditionnant le niveau d'éligibilité sont

- le mode de calcul ( ex : si le niveau des recettes est estimé en bloc et non pas ligne par ligne, l'augmentation passée et garantie des recettes fiscales viendra réduire la base éligible)
- le périmètre des recettes prises en compte (les recettes de stationnement seront-elles considérées comme des droits d'occupation du domaine public ?, les pertes de recettes liées à des choix de la collectivité et la baisse des droits de mutation seront-elles prises en considération ?)

A ce stade, une recette exceptionnelle de 200 000 € est proposée au budget 2020 mais elle pourrait être plus importante et enregistrée en 2020 et 2021 en fonction du dispositif retenu.

D'autres dispositifs d'urgence pourraient venir accompagner les communes (aide au recrutement, allègement de charges, subventions d'équipements, appels à projets ouverts aux territoires ruraux sans ingénierie...) et notamment les villes moyennes. Pour Sarlat, il est souhaitable que ceux-ci contribuent plutôt à amortir la diminution de recettes en section de fonctionnement comme les droits de mutation ou le versement transport que subventionner des dépenses nouvelles d'investissement.

Par ailleurs, la réforme fiscale et la suppression de la TH peuvent avoir des effets induits intéressants. Elles modifient favorablement, pour Sarlat, en tout cas, le niveau de certains indicateurs utilisés dans le calcul des dotations de l'Etat (DGF, DSU, DSR, FPIC...) avec un effet total de 245 000 € atteint en 2026. Le gouvernement doit remettre un rapport au parlement sur les effets induits de la réforme fiscale et il paraît très probable que les effets favorables soient neutralisés. Pour autant, à ce stade, il s'agit également d'une opportunité non inscrites dans la prospective.

### 2. La performance de gestion et l'assujettissement de certaines opérations à la TVA

Depuis plusieurs années, la stratégie financière comprend un axe « performance de gestion », toujours d'actualité (voir DOB 2019). Il associe l'ensemble des pratiques et techniques comptables, des optimisations fiscales, des outils de contrôle de gestion, de mise en concurrence et négociation, pour une efficacité permanente de la dépense et de la recette plus particulièrement en fonctionnement.

Une des initiatives les plus impactantes est relative à l'assujettissement à la TVA de certaines opérations :

- L'assujettissement de la restauration scolaire :

Le principe est de considérer que l'activité de confection et de service des repas est fiscalisable comme pour une entreprise privée. La collectivité récupérerait la TVA sur ses achats de matières premières, déduction faite de celle collectée via la facturation aux familles (sans augmentation du prix payé : TVA en dedans). Aujourd'hui, la commune est en cassation devant le Conseil d'Etat. L'opportunité est d'environ 16 000 €/ an (128 000 € depuis 2013)

- la TVA et la mise à disposition de personnel au budget annexe du centre culturel  
La collectivité met à disposition du personnel communal à des activités assujetties à la TVA comme le centre culturel ce qui nous paraît être fiscalisable comme une prestation de service. La collectivité disposerait d'un crédit TVA récurrent qu'elle pourrait mobiliser sur son budget général (TVA sur la valeur de la mise à disposition moins TVA sur les dépenses générées par l'activité des agents mis à disposition). A ce stade, une requête est déposée au Tribunal administratif. Uniquement sur le crédit de la partie personnel. L'enjeu est de l'ordre de 90 000 € /an avec un effet rétroactif à 2017 (270 000 €)

- La fiscalisation du transport public et scolaire

Selon le même mécanisme que la restauration scolaire, il s'agit d'obtenir la récupération de la TVA sur le cout de la prestation déduction faite de la TVA collectée (TVA en dedans). Une procédure contentieuse a été lancée en 2019 à l'encontre de l'administration fiscale. Elle pourrait générer un gain de l'ordre de 30 000 € /an avec effet rétroactif à 2017 (120 000 € avec l'année 2020)

### **3. L'optimisation de la gestion du patrimoine**

La gestion du patrimoine constitue un levier d'économie de fonctionnement et/ou de financement des investissements. Trois principes guident notre stratégie d'optimisation immobilière : le fonctionnement économe et la rationalisation des occupations. Le raisonnement en « cout global » priorisant les investissements générant des économies de gestion, la cession des locaux et terrains « inutiles »

Des évolutions et projets se dessinent avec un potentiel budgétaire et financier important. Ils ne sont pas intégrer dans la trajectoire permettant d'améliorer celle-ci en fonction des options retenues.

Nous pouvons ici citer : la construction du site scolaire de Ferdinand buisson générant des économies de fonctionnement (100 000 € ?), l'éventuelle location d'une partie du tribunal aux services de l'éducation nationale, les conditions d'occupation du siège de la CCSPN dans les locaux communaux, l'évolution du mode de gestion de la maison de l'emploi, les locations ou cessions des locaux libérés ( école jules ferry, ancien collège, ancien abattoirs...)

### **4. La relation à la CCSPN et le renforcement de la péréquation territoriale**

Les relations entre la ville Centre et l'intercommunalité sont historiquement très étroites et se traduisent par des relations budgétaires croisées, en section de fonctionnement et d'investissement (Recettes de fonctionnement : AC, DSC, remboursement de personnel, prestation de service, loyers / dépenses de fonctionnement : recours aux services communs, contribution aux évènementiels)

Sur la séquence 2020/2026, plusieurs réflexions ou procédures obligatoires engagées peuvent impacter favorablement la prospective financière :

- La réalisation d'un point d'étape sur les conditions financières du transfert de compétence enfance jeunesse susceptible de modifier l'attribution de compensation au bénéfice de Sarlat ;

- L'évaluation fonctionnelle et financière de la convention de prestation de service (mutualisation des services) doit être réalisée pour le 31 Décembre 2020. C'est une occasion de ré-inventer les organisations et équilibres car le nouveau contexte de combinaison de l'augmentation de l'activité communautaire et de la réduction des effectifs de la ville de Sarlat est vraisemblablement défavorable à cette dernière.
- La Loi de Finances pour 2020 impose une refonte de la DSC avec révision annuelle fonction de critères (potentiel financier / revenu par habitant/ population) ce qui constitue une occasion de réfléchir à « une dotation de centralité »
- La réflexion sur l'organisation de la compétence mobilité qui doit être menée avant fin mars Mars 2021 constitue une opportunité d'organisation territoriale de cet enjeu et de mise en place d'un transport à la demande plus adapté à notre territoire. Financièrement, cela peut être l'occasion de mutualiser le financement du transport scolaire et public dans un contexte de diminution du versement transport versé par les entreprises suite au COVID19.
- Le transfert des compétences eau et assainissement collectif doit être organisé avant 2026. Au de la de l'enjeu durable et organisationnel, le choix des conditions du transfert peut impacter favorablement le budget général en « conservant » totalement ou partiellement les excédents des budgets annexes.
- La ville de Sarlat mobilise les services financiers, ressources humaines et urbanisme de la CCSPN contre rémunération .Une évaluation et une prospective de ce dispositif pourrait être proposées surtout qu'il aura vocation à s'ouvrir à d'autres collectivités et à de nouveaux domaines augmentant son coût (RLPi, Qualité de vie au travail, prévention des risques professionnels...). Il s'agirait de trouver le meilleur équilibre cout/ service rendu pour Sarlat.
- Les charges de centralité assurées par Sarlat et son positionnement comme cœur du territoire sont reconnues ce qui permet de poser les pistes d'une valorisation financière : la création d'un budget communautaire voirie urbaine ?, le versement de fonds de concours à des investissements d'intérêt extra communal ? la contribution au fonctionnement des associations ?

Les collectivités sont appelées à la résilience et, nous le souhaitons, à disposer de moyens nouveaux pour concourir à une relance inclusive. Le service public et le lien social seront essentiels à la reconsidération d'un développement harmonieux.

Le contexte nous oblige à l'engagement collectif. Sarlat dispose d'une histoire, d'une énergie et de solidarités précieuses pour faire face collectivement et réussir cette sortie de crise.

Jean Jacques de Peretti  
Le 22 juillet 2020



DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	29
Contre	0

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération N°2020-44**

**FINANCEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la constitution d'un budget annexe « Centre Culturel et de Congrès » retraçant l'ensemble des dépenses et recettes correspondant au fonctionnement de cet équipement culturel.

Ce service public communal est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) en raison de son objet, de ses modalités de fonctionnement et de l'origine de ses ressources. Selon le principe de l'équilibre financier des SPIC, posé par le Code Général des Collectivités Territoriales, le budget d'un SPIC exploité en régie par une commune doit être équilibré à l'exclusion de toute subvention provenant du budget général de la commune.

Néanmoins, le Conseil Municipal peut décider une prise en charge par le budget général d'une partie des dépenses du service, dans certaines conditions de fond et de procédure.

Il s'agit de prendre en considération les contraintes spécifiques qui peuvent peser sur une activité de service public et qui peuvent justifier l'existence et le maintien d'un service déficitaire.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que ce dispositif dérogatoire peut être mis en œuvre pour ce budget annexe « Centre Culturel et de Congrès ».

Le Centre Culturel et de Congrès de Sarlat constitue un service public de proximité qui propose une offre culturelle indispensable et qui offre un lieu d'organisation de manifestations diverses renforçant le lien social et concourant au développement économique. Il contribue à la démocratie culturelle essentielle en milieu rural et assure une mission de service public.

Considérant le nombre d'utilisateurs, l'équilibre financier de ce service public ne peut être assuré par ses recettes propres sauf à augmenter de façon excessive les droits et tarifs d'accès dans des proportions qui remettraient en cause son existence.

Monsieur le Maire rappelle que cette structure est aussi utilisée par des organismes types associations, écoles et autres à titre gracieux toute l'année, et que ce budget supporte plusieurs activités organisées par la commune. Aussi le budget principal peut participer à certains frais.

Monsieur le Maire propose donc de verser une subvention annuelle pour couvrir les dépenses suivantes :

- Frais nets de Personnel (Chapitre 012-Chapitre 013)
- Les achats non stockés de matières et fournitures (Compte 606)
- L'ensemble des frais « Autres services extérieurs » (Compte 62)
- Les dotations aux amortissements (Compte 68)

Monsieur le Maire précise que cette participation, qui n'a pu être versée en 2019, sera régularisée sur l'exercice 2020.

La subvention de fonctionnement prévisionnelle s'élève à 1 500 000 € pour 2019 et 2020. Ce montant sera ajusté en fonction de l'exécution du budget du Centre Culturel et de Congrès. Un état des dépenses réelles sera fourni à l'appui des écritures comptables.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de confirmer la participation du budget général au budget annexe du Centre Culturel et de Congrès.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L-2224-1 et suivants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la participation financière du budget général au budget annexe Centre Culturel et de Congrès dans les conditions précisées ci-dessus ;
- **DIT** que cette dépense est enregistrée au compte 67441 « subventions de fonctionnement exceptionnelle aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière » du budget général ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, le jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA****Séance du 30 juillet 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstentions	3
Exprimés	26
Pour	21
Contre	5

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération N°2020-45****BUDGET PRIMITIF 2020– BUDGET GENERAL**

Le Conseil Municipal vote, au niveau des chapitres pour les sections d'investissement et de fonctionnement, et par opérations pour les travaux d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2020 s'élevant en recettes et en dépenses à :

<b>Budget Général</b>		
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTE	17 805 000.00 €	16 288 473.21 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	1 516 526.79 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 805 000.00 €</b>	<b>17 805 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	4 880 282.63 €	5 465 363.73 €
RESTES A REALISER N-1	451 386.66 €	916 636.27 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 050 330.71 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>6 382 000.00 €</b>	<b>6 382 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>24 187 000.00 €</b>	<b>24 187 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DIT** que le Budget Primitif a été voté chapitre par chapitre, en fonctionnement et par opération en investissement ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme  
 Le Maire,  
 Jean-Jacques de Peretti



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE - VILLE DE SARLAT-LA CANEDA (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21240520300010

POSTE COMPTABLE : tresorerie de sarlat la caneda

**M. 14**

**Budget primitif (projet de budget)**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET VILLE (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	52
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	57
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	77
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	107
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	113
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
A4 - Etat des provisions	117
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	118
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	119
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	121
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	122
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	123
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	127
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	128
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	129

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	130
--	-----



## D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements communaux (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



<b>Code INSEE</b>	<b>VILLE DE SARLAT-LA CANEDA BUDGET VILLE</b>
-------------------	---

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 303
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	1 085
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGFI; INSEE (population totale en 2017 - Année de réf 2014); Calculs DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1680.36 €	1092 €
2	Produit des impositions directes/population	1148.16 €	693 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1691.59 €	1296 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	286.82 €	336 €
5	Encours de dette/population	1499.79 €	1277 €
6	DGF/population	130.62 €	137 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56.35%	55.80 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111.47 %	93.7 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.96 %	25.9 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	88.66 %	98.50 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	17 805 000,00	16 288 473,21
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>R E P O R T S</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 516 526,79
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		17 805 000,00	17 805 000,00

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	4 880 282,63	5 465 363,73
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	451 386,66	916 636,27
<b>R E P O R T S</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 1 050 330,71	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		6 382 000,00	6 382 000,00
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		24 187 000,00	24 187 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 930 000,00	0,00	3 650 000,00	0,00	3 650 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 970 000,00	0,00	8 810 000,00	0,00	8 810 000,00
014	Atténuations de produits	225 500,00	0,00	206 500,00	0,00	206 500,00
65	Autres charges de gestion courante	777 895,00	0,00	815 350,00	0,00	815 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>13 903 395,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 481 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 481 850,00</b>
66	Charges financières	401 700,00	0,00	355 000,00	0,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles	793 000,00	0,00	1 695 500,00	0,00	1 695 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>15 198 095,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 632 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 632 350,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 426 500,00		1 066 300,00	0,00	1 066 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 013 405,00		1 106 350,00	0,00	1 106 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 439 905,00</b>		<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 172 650,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 638 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 805 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 805 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>0,00</b>
---	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>17 805 000,00</b>
--	--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	300 000,00	0,00	166 000,00	0,00	166 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 935 700,00	0,00	2 515 500,00	0,00	2 515 500,00
73	Impôts et taxes	11 263 500,00	0,00	10 681 300,00	0,00	10 681 300,00
74	Dotations et participations	1 723 500,00	0,00	1 711 750,00	0,00	1 711 750,00
75	Autres produits de gestion courante	386 800,00	0,00	362 200,00	0,00	362 200,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>16 609 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 436 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 436 750,00</b>
76	Produits financiers	47,83	0,00	68,21	0,00	68,21
77	Produits exceptionnels	77 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>16 686 547,83</b>	<b>0,00</b>	<b>15 736 818,21</b>	<b>0,00</b>	<b>15 736 818,21</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	521 415,00		551 655,00	0,00	551 655,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>521 415,00</b>		<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>551 655,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 207 962,83</b>	<b>0,00</b>	<b>16 288 473,21</b>	<b>0,00</b>	<b>16 288 473,21</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>1 516 526,79</b>
---	--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>17 805 000,00</b>
--	--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 620 995,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 864 450,00	451 386,66	2 268 313,34	0,00	2 719 700,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 064 450,00</b>	<b>451 386,66</b>	<b>2 268 313,34</b>	<b>0,00</b>	<b>2 719 700,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 811 791,21	0,00	1 910 314,29	0,00	1 910 314,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 111 791,21</b>	<b>0,00</b>	<b>2 060 314,29</b>	<b>0,00</b>	<b>2 060 314,29</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 176 241,21</b>	<b>451 386,66</b>	<b>4 328 627,63</b>	<b>0,00</b>	<b>4 780 014,29</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	521 415,00		551 655,00	0,00	551 655,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>521 415,00</b>		<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>551 655,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 697 656,21</b>	<b>451 386,66</b>	<b>4 880 282,63</b>	<b>0,00</b>	<b>5 331 669,29</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 050 330,71</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 382 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 713 925,00	916 636,27	175 838,73	0,00	1 092 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 352 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 065 925,00</b>	<b>916 636,27</b>	<b>2 250 838,73</b>	<b>0,00</b>	<b>3 167 475,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	671 291,99	0,00	386 793,90	0,00	386 793,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	832 878,01	0,00	585 081,10	0,00	585 081,10
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 574 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 041 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 041 875,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 640 095,00</b>	<b>916 636,27</b>	<b>3 292 713,73</b>	<b>0,00</b>	<b>4 209 350,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 426 500,00		1 066 300,00	0,00	1 066 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 013 405,00		1 106 350,00	0,00	1 106 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 439 905,00</b>		<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 172 650,00</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (- PAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	7 080 000,00	916 636,27	5 465 363,73	0,00	6 382 000,00



Affiché le 06/08/2020  
ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	0,00
--	------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	6 382 000,00
---	--------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	1 620 995,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 650 000,00		3 650 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 810 000,00		8 810 000,00
014	Atténuations de produits	206 500,00		206 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	815 350,00		815 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 695 500,00	0,00	1 695 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 106 350,00	1 106 350,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 066 300,00	1 066 300,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>15 632 350,00</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>17 805 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

0,00

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 805 000,00</b>
--	----------------------

17 805 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	136 405,00	136 405,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		15 250,00	15 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 910 314,29	0,00	1 910 314,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 719 700,00		2 719 700,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>4 780 014,29</b>	<b>551 655,00</b>	<b>5 331 669,29</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 050 330,71</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 382 000,00</b>
---	---------------------

6 382 000,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	166 000,00		166 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 515 500,00		2 515 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		400 000,00	400 000,00
73	Impôts et taxes	10 681 300,00		10 681 300,00
74	Dotations et participations	1 711 750,00		1 711 750,00
75	Autres produits de gestion courante	362 200,00	0,00	362 200,00
76	Produits financiers	68,21	0,00	68,21
77	Produits exceptionnels	300 000,00	136 405,00	436 405,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	15 250,00	15 250,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>15 736 818,21</b>	<b>551 655,00</b>	<b>16 288 473,21</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 516 526,79</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 805 000,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	386 793,90	0,00	386 793,90
13	Subventions d'investissement	1 092 475,00	0,00	1 092 475,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 106 350,00	1 106 350,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 066 300,00	1 066 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00		70 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>3 624 268,90</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>5 796 918,90</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>585 081,10</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 382 000,00</b>
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 930 000,00</b>	<b>3 650 000,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	105 000,00	79 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	489 000,00	382 000,00	0,00
60613	Chauffage urbain	145 000,00	149 000,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	20 000,00	0,00
60621	Combustibles	30 000,00	26 000,00	0,00
60622	Carburants	80 000,00	65 000,00	0,00
60623	Alimentation	400 000,00	345 000,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	98 500,00	142 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100 000,00	104 500,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	65 000,00	65 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	19 000,00	24 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	24 000,00	17 000,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	54 050,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	11 150,00	0,00
6132	Locations immobilières	74 300,00	70 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	54 300,00	47 500,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	36 400,00	41 000,00	0,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	20 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	43 000,00	50 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	50 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	9 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	13 000,00	0,00
6156	Maintenance	331 500,00	339 000,00	0,00
6161	Multirisques	144 000,00	142 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 500,00	12 500,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	35 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	64 000,00	74 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 400,00	3 750,00	0,00
6226	Honoraires	40 000,00	40 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	45 000,00	0,00
6228	Divers	10 500,00	11 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	6 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	164 600,00	112 300,00	0,00
6233	Foires et expositions	38 000,00	9 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	3 000,00	0,00
6237	Publications	12 000,00	5 500,00	0,00
6238	Divers	2 900,00	9 000,00	0,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	425 000,00	345 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	8 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	33 000,00	28 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	52 000,00	44 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	4 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	3 700,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	502 900,00	475 000,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	12 000,00	10 000,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	1 100,00	0,00
63512	Taxes foncières	80 000,00	80 000,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	450,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 000,00	14 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>8 970 000,00</b>	<b>8 810 000,00</b>	<b>0,00</b>
6331	Versement de transport	28 080,00	28 325,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25 555,00	25 885,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	109 425,00	115 700,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	15 335,00	17 160,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 900 115,00	3 789 875,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	73 820,00	126 500,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 115 135,00	1 016 765,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 098 390,00	1 177 280,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	14 160,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 835,00	310,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 080,00	8 050,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	945 180,00	946 750,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 330 750,00	1 311 525,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	46 730,00	48 375,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	208 400,00	149 450,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	11 850,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	100,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	35 010,00	36 100,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>225 500,00</b>	<b>206 500,00</b>	<b>0,00</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	12 250,00	12 350,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	150,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	4 000,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	213 250,00	190 000,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>777 895,00</b>	<b>815 350,00</b>	<b>0,00</b>
6531	Indemnités	222 000,00	201 500,00	0,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	13 500,00	12 000,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	34 500,00	46 500,00	0,00
6535	Formation	1 500,00	1 000,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	25 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	30 000,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	75 500,00	75 865,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	65,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	5 000,00	5 000,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	77 350,00	64 220,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	310 000,00	349 200,00	0,00
65888	Autres	545,00	4 000,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>13 903 395,00</b>	<b>13 481 850,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>401 700,00</b>	<b>355 000,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	393 700,00	345 300,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	6 200,00	0,00
6688	Autres	3 000,00	3 500,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>793 000,00</b>	<b>1 695 500,00</b>	<b>0,00</b>
6713	Secours et dots	6 000,00	6 000,00	0,00
6714	Bourses et prix	5 000,00	4 500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	15 000,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	660 000,00	1 500 000,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	110 000,00	90 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	80 000,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>15 198 095,00</b>	<b>15 632 350,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 426 500,00</b>	<b>1 066 300,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>1 013 405,00</b>	<b>1 106 350,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 013 405,00	1 106 350,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 439 905,00</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 439 905,00</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>17 638 000,00</b>	<b>17 805 000,00</b>	<b>0,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 805 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>300 000,00</b>	<b>166 000,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	166 000,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>2 935 700,00</b>	<b>2 515 500,00</b>	<b>0,00</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	20 000,00	0,00
70312	Redevances funéraires	13 000,00	11 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	56 500,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	750 000,00	449 200,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	50 000,00	30 000,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	30 000,00	15 000,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	108 000,00	38 000,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	11 100,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	240 000,00	128 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	278 000,00	254 000,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immubles)	35 300,00	28 300,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	800 000,00	700 000,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	336 000,00	340 000,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	207 800,00	188 000,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	198 000,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	55 500,00	59 500,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>11 263 500,00</b>	<b>10 681 300,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	8 666 000,00	8 800 000,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	30 000,00	30 000,00	0,00
73211	Attribution de compensation	155 000,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	372 000,00	310 000,00	0,00
73221	FNGIR	10 500,00	10 500,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	110 000,00	130 000,00	0,00
7336	Droits de place	510 000,00	300 700,00	0,00
7338	Autres taxes	10 000,00	5 500,00	0,00
7342	Versement de transport	520 000,00	408 000,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	220 000,00	220 000,00	0,00
7362	Taxes de séjour	0,00	1 600,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	130 000,00	60 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	530 000,00	405 000,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>1 723 500,00</b>	<b>1 711 750,00</b>	<b>0,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	520 000,00	510 190,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	356 000,00	431 090,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	180 000,00	185 850,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 000,00	112 360,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	16 400,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	35 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	4 500,00	0,00
7473	Participat° Départements	40 000,00	42 000,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	1 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	220 000,00	133 950,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	22 775,00	22 970,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	223 725,00	231 940,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 000,00	19 000,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 500,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>386 800,00</b>	<b>362 200,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	368 800,00	350 200,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	18 000,00	12 000,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>16 609 500,00</b>	<b>15 436 750,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>47,83</b>	<b>68,21</b>	<b>0,00</b>
764	Revenus valeurs mobilières de placement	47,83	68,21	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>77 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>
7713	Libéralités reçues	2 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	300,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	65 000,00	78 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	221 700,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>16 686 547,83</b>	<b>15 736 818,21</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>521 415,00</b>	<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>
722	Immobilisations corporelles	350 000,00	400 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	171 415,00	136 405,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	15 250,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>521 415,00</b>	<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>17 207 962,83</b>	<b>16 288 473,21</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 516 526,79</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 805 000,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	200 000,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	10 000,00	95 000,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	240 250,00	140 713,11	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	189 750,00	156 813,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	183 000,00	305 784,83	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	28 500,00	10 062,78	0,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	168 700,00	155 616,33	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	20 800,00	11 048,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	228 500,00	5 018,55	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	93 250,00	59 355,43	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	14 850,00	27 514,91	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	13 800,00	17 200,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	14 950,00	61 591,38	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	17 550,00	-17 491,25	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	267 800,00	87 965,99	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	59 600,00	179 112,70	0,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	257 150,00	220 567,05	0,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	5 500,00	5 274,45	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	339 500,00	140 129,63	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	14 000,00	27 200,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	17 900,00	18 208,90	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	76 500,00	86 164,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	35 000,00	2 436,91	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	5 000,00	5 000,00	0,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	19 800,00	146 580,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	8 150,00	0,00	0,00
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	163 100,00	145 065,04	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	334 250,00	160 919,60	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	37 300,00	15 462,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 064 450,00</b>	<b>2 268 313,34</b>	<b>0,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 811 791,21</b>	<b>1 910 314,29</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 804 921,00	1 910 314,29	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	6 870,21	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>300 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 111 791,21</b>	<b>2 060 314,29</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>5 176 241,21</b>	<b>4 328 627,63</b>	<b>0,00</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>521 415,00</b>	<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>171 415,00</b>	<b>151 655,00</b>	<b>0,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	53 955,00	47 856,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	18 436,00	17 928,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	31 921,00	25 944,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	29 322,00	27 500,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	16 592,00	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	21 189,00	17 177,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	15 250,00	0,00
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>350 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	90 000,00	158 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
21311	Hôtel de ville	20 000,00	15 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	45 000,00	52 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	180 000,00	145 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	20 000,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>521 415,00</b>	<b>551 655,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>5 697 656,21</b>	<b>4 880 282,63</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>451 386,66</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>1 050 330,71</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 382 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>1 713 925,00</b>	<b>175 838,73</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	429 445,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	324 905,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	57 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	67 769,00	-25 143,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	227 050,00	43 310,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 000,00	10 700,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	390 116,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	13 640,00	46 971,73	0,00
1342	Amendes de police non transférable	200 000,00	100 000,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>1 352 000,00</b>	<b>2 075 000,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 352 000,00	2 075 000,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 065 925,00</b>	<b>2 250 838,73</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 504 170,00</b>	<b>971 875,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	441 400,00	286 800,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	229 891,99	99 993,90	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	832 878,01	585 081,10	0,00
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 574 170,00</b>	<b>1 041 875,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 640 095,00</b>	<b>3 292 713,73</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>1 426 500,00</b>	<b>1 066 300,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>1 013 405,00</b>	<b>1 106 350,00</b>	<b>0,00</b>
28031	Frais d'études	14 505,00	14 505,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	44 000,00	20 000,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	44 000,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	69 100,00	69 100,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 800,00	1 800,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 440,00	10 440,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	145 000,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	7 930,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	18 330,00	35 415,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 117,00	1 205,00	0,00
281311	Hôtel de ville	1 971,00	1 975,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	31 707,00	31 730,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	2 065,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	327 110,00	265 270,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	1 308,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	351,00	350,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 844,00	4 285,00	0,00
281571	Matériel roulant	32 454,00	47 400,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	105 205,00	105 190,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	183 160,00	190 030,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	865,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	67 142,00	43 860,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	73 431,00	44 230,00	0,00
28184	Mobilier	22 500,00	22 635,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 439 905,00</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 439 905,00</b>	<b>2 172 650,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>7 080 000,00</b>	<b>5 465 363,73</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>916 636,27</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 382 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)**  
**LIBELLE : CATHEDRALE SAINT-SACERDOS**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		41 446,41	a 0,00	95 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 200,41	0,00	95 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 200,41	0,00	95 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	39 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-95 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)  
LIBELLE : HÔTEL DE VILLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>467 680,71</b>	<b>a 26 286,89</b>	<b>140 713,11</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>107 676,54</b>	<b>2 646,00</b>	<b>19 904,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	107 676,54	2 646,00	19 904,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>358 926,57</b>	<b>23 640,89</b>	<b>120 809,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21311	Hôtel de ville	186 604,33	23 640,89	91 859,11	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 257,64	0,00	4 200,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	153 667,39	0,00	22 775,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 397,21	0,00	1 975,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 077,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	1 077,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 101 969,00</b>	<b>d -39 149,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>101 969,00</b>	<b>-39 149,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	101 969,00	-39 149,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-104 180,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)  
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>443 316,41</b>	<b>a 3 687,00</b>	<b>156 813,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 308,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	2 308,58	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>262 696,87</b>	<b>3 687,00</b>	<b>156 813,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	75 547,33	3 687,00	62 813,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	67 444,89	0,00	51 200,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	109 607,99	0,00	40 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 006,74	0,00	2 600,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 089,92	0,00	200,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>178 310,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	178 310,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 22 660,00</b>	<b>d 18 820,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>22 660,00</b>	<b>18 820,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 660,00	18 820,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-119 020,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)  
LIBELLE : BÂTIMENTS COMMUNAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>977 930,84</b>	<b>a 9 815,17</b>	<b>305 784,83</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>261 563,09</b>	<b>9 815,17</b>	<b>305 784,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	31 950,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	238 460,01	9 675,57	267 824,43	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 787,50	0,00	4 600,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 671,77	139,60	1 410,40	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 643,81	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>716 367,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	716 367,75	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 60 132,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>60 132,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	60 132,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-255 468,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)  
LIBELLE : CIMETIERE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>7 204,57</b>	<b>a 25 337,22</b>	<b>10 062,78</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>18 461,22</b>	<b>38,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	0,00	18 461,22	38,78	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 204,57</b>	<b>6 876,00</b>	<b>10 024,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21316	Equipements du cimetière	6 120,00	6 876,00	10 024,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 084,57	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-35 400,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)  
LIBELLE : BÂTIMENTS SCOLAIRES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 744 134,89</b>	<b>a 14 383,67</b>	<b>155 616,33</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>999,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	999,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>424 998,97</b>	<b>14 383,67</b>	<b>155 616,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21312	Bâtiments scolaires	344 097,92	13 497,49	117 802,51	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 822,90	786,19	14 713,81	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 068,19	0,00	14 300,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	21 009,96	99,99	8 800,01	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 318 136,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	1 318 136,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 253 947,00</b>	<b>d 45 725,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>253 947,00</b>	<b>45 725,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	139 858,00	43 310,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	114 089,00	2 415,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>129 672,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)  
LIBELLE : RESTAURANTS SCOLAIRES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>52 389,79</b>	<b>a 5 552,00</b>	<b>11 048,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>50 434,35</b>	<b>5 552,00</b>	<b>11 048,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21312	Bâtiments scolaires	20 344,90	4 670,00	-2 370,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 521,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 499,59	298,80	13 501,20	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 268,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 800,36	583,20	-83,20	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 405,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	1 405,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-16 600,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)  
LIBELLE : CHAPELLE PENITENTS BLANCS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>376 071,95</b>	<b>a 4 081,45</b>	<b>5 018,55</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 505,57	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	19 966,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	21 149,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 389,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	321 566,38	4 081,45	5 018,55	0,00	0,00
2313	Constructions	321 566,38	4 081,45	5 018,55	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 27 382,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	27 382,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 382,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>18 282,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)  
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>261 814,29</b>	<b>a 15 544,57</b>	<b>59 355,43</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	232 963,05	15 544,57	59 355,43	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	98 761,30	12 686,57	25 063,43	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	97 680,95	2 858,00	11 792,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	36 520,80	0,00	22 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 851,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	28 851,24	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 14 803,00</b>	<b>d 1 037,00</b>
13	Subventions d'investissement	14 803,00	1 037,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 803,00	1 037,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-59 060,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)  
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>41 515,81</b>	<b>a 4 585,09</b>	<b>27 514,91</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>40 690,59</b>	<b>4 585,09</b>	<b>27 514,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21318	Autres bâtiments publics	31 767,88	4 585,09	8 914,91	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 492,55	0,00	18 600,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 430,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	<b>825,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	825,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 2 415,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	2 415,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	2 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-29 685,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)  
LIBELLE : TENNIS MADRAZÈS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>623 606,40</b>	<b>a 0,00</b>	<b>17 200,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 020,60	0,00	17 200,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	115 471,08	0,00	17 200,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 549,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 585,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	500 585,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 20 385,00</b>	<b>d 10 700,00</b>
13	Subventions d'investissement	20 385,00	10 700,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 385,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	10 700,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>13 885,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)  
LIBELLE : MISE CONFORMITÉ PISCINE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>70 919,63</b>	<b>a 1 508,62</b>	<b>61 591,38</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 762,03	1 508,62	61 591,38	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	62 491,02	0,00	61 550,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 271,01	1 508,62	41,38	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 157,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 157,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 21 041,00</b>	<b>d -14 451,00</b>
13	Subventions d'investissement	21 041,00	-14 451,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 041,00	-14 451,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-56 510,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)  
LIBELLE : BÂTIMENT PORRET****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>4 140,00</b>	<b>a 24 191,25</b>	<b>-17 491,25</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 683,25	16,75	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 683,25	16,75	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 140,00	17 508,00	-17 508,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 140,00	17 508,00	-17 508,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-6 700,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)  
LIBELLE : STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>467 987,63</b>	<b>a 14 734,01</b>	<b>87 965,99</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 264,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	3 264,00	0,00	1 650,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>464 723,63</b>	<b>14 734,01</b>	<b>86 315,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21578	Autre matériel et outillage de voirie	462 185,63	14 734,01	78 165,99	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 538,00	0,00	8 150,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 61 879,14</b>	<b>d 0,86</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>61 879,14</b>	<b>0,86</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	61 879,14	0,86
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-40 820,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)  
LIBELLE : PROPRETÉ URBAINE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>287 774,68</b>	<b>a 9 087,30</b>	<b>179 112,70</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 774,68	9 087,30	179 112,70	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	41 444,40	7 164,00	150 036,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	19 703,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	170 064,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 880,85	1 923,30	4 076,70	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	25 681,76	0,00	25 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-188 200,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)  
LIBELLE : ÉCLAIRAGE PUBLIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>366 549,60</b>	<b>a 107 632,95</b>	<b>220 567,05</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	115 244,61	107 632,95	220 567,05	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	11 075,74	24,26	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	115 244,61	96 557,21	220 542,79	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	251 304,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	251 304,99	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 12 139,13</b>	<b>d 0,87</b>
13	Subventions d'investissement	12 139,13	0,87
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	12 139,13	0,87
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-316 060,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)  
LIBELLE : SIGNALISATION ROUTIERE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>16 694,82</b>	<b>a 325,55</b>	<b>5 274,45</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 694,82	325,55	5 274,45	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	16 694,82	325,55	5 274,45	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-5 600,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)  
LIBELLE : VOIRIE ET ROUTES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>474 397,56</b>	<b>a 66 470,37</b>	<b>140 129,63</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>251 186,09</b>	<b>23 309,97</b>	<b>127 090,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2112	Terrains de voirie	18 627,90	1 146,60	3,40	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 831,84	12 276,00	9 724,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	93 031,86	9 887,37	116 512,63	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	119 573,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 405,15	0,00	850,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>223 211,47</b>	<b>43 160,40</b>	<b>13 039,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	223 211,47	43 160,40	13 039,60	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-206 600,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)  
LIBELLE : ESPACES VERTS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>142 233,65</b>	<b>a 0,00</b>	<b>27 200,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 233,65	0,00	27 200,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	33 537,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	76 956,29	0,00	27 200,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	23 768,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 498,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-27 200,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)  
LIBELLE : MAISON DU PATRIMOINE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>41 125,87</b>	<b>a 5 891,10</b>	<b>18 208,90</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 972,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	18 972,00	0,00	1 010,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 077,77</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 738,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	9 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 235,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	329,24	0,00	2 500,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>4 076,10</b>	<b>5 891,10</b>	<b>14 698,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	4 076,10	5 891,10	14 698,90	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 8 600,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>8 600,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	8 600,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-15 500,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)  
LIBELLE : FESTIVITÉS**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>200 063,96</b>	<b>a 336,00</b>	<b>86 164,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	194 063,96	336,00	86 164,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	194 063,96	336,00	86 164,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-86 500,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)  
LIBELLE : POLICE MUNICIPALE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>33 077,98</b>	<b>a 19 563,09</b>	<b>2 436,91</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 077,98	19 563,09	2 436,91	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 808,77	0,00	2 400,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	19 563,09	36,91	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 269,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-22 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)  
LIBELLE : MAISON LA BOËTIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>36 230,88</b>	<b>a 0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 230,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 230,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1)  
LIBELLE : QUARTIERS / ANIMATIONS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>33 165,41</b>	<b>a 2 420,00</b>	<b>146 580,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 515,01	2 420,00	146 580,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 420,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 393,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 121,56	0,00	146 580,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 650,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 650,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 42 140,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	42 140,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	42 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-106 860,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)  
LIBELLE : CHAPELLE PENITENTS BLEUS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		13 236,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)  
LIBELLE : ANCIEN ÉVÊCHÉ****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>84 710,48</b>	<b>a 9 234,96</b>	<b>145 065,04</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 774,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 619,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 154,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	72 935,82	9 234,96	145 065,04	0,00	0,00
2313	Constructions	72 935,82	9 234,96	145 065,04	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 11 840,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	11 840,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 840,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-142 460,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)  
LIBELLE : REHABILITATION DU SECTEUR SAUVEGARDE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>723 683,09</b>	<b>a 65 880,40</b>	<b>160 919,60</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>29 515,20</b>	<b>160 884,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	55 950,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	5 220,00	30,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	24 295,20	104 904,80	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>723 683,09</b>	<b>36 365,20</b>	<b>34,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	723 683,09	36 365,20	34,80	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 308 459,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>308 459,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	67 769,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	227 050,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	13 640,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>81 659,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)  
LIBELLE : ASCENSEUR PANORAMIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>88 640,95</b>	<b>a 14 838,00</b>	<b>15 462,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 607,34	14 838,00	15 462,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	62 797,80	14 838,00	15 162,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	389,54	0,00	300,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 033,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 033,61	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-30 300,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV – ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## DEPENSES

Dépenses réelles	2 060 314	682 046	2 437	166 664	268 292	165 662	146 580	0	0	811 369	25 262	4 328 628
- Equipements municipaux (2)		682 046	2 437	166 664	268 292	165 662	146 580	0	0	811 369	25 262	2 268 313
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	2 060 314											2 060 314
Dépenses d'ordre	151 655											551 655
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>2 211 969</b>	<b>807 046</b>	<b>2 437</b>	<b>221 664</b>	<b>268 292</b>	<b>207 662</b>	<b>156 580</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>979 369</b>	<b>25 262</b>	<b>4 880 283</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>1 050 331</b>	<b>89 654</b>	<b>19 563</b>	<b>19 936</b>	<b>19 208</b>	<b>21 638</b>	<b>2 420</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>264 131</b>	<b>14 838</b>	<b>1 501 717</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>3 262 300</b>	<b>896 700</b>	<b>22 000</b>	<b>241 600</b>	<b>287 500</b>	<b>229 300</b>	<b>159 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 243 500</b>	<b>40 100</b>	<b>6 382 000</b>

## RECETTES

<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>5 389 525</b>	<b>-20 329</b>	<b>0</b>	<b>45 725</b>	<b>8 600</b>	<b>-299</b>	<b>42 140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>5 465 364</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>184 761</b>	<b>0</b>	<b>253 947</b>	<b>39 222</b>	<b>56 229</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>382 477</b>	<b>0</b>	<b>916 636</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>5 389 525</b>	<b>164 432</b>	<b>0</b>	<b>299 672</b>	<b>47 822</b>	<b>55 930</b>	<b>42 140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>382 479</b>	<b>0</b>	<b>6 382 000</b>

## FONCTIONNEMENT

## DEPENSES

<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>3 003 850</b>	<b>4 931 120</b>	<b>298 980</b>	<b>3 464 945</b>	<b>2 369 920</b>	<b>1 182 935</b>	<b>60 050</b>	<b>81 575</b>	<b>32 900</b>	<b>2 142 075</b>	<b>236 650</b>	<b>17 805 000</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 003 850</b>	<b>4 931 120</b>	<b>298 980</b>	<b>3 464 945</b>	<b>2 369 920</b>	<b>1 182 935</b>	<b>60 050</b>	<b>81 575</b>	<b>32 900</b>	<b>2 142 075</b>	<b>236 650</b>	<b>17 805 000</b>

## RECETTES

<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>11 595 023</b>	<b>1 466 200</b>	<b>0</b>	<b>697 300</b>	<b>506 000</b>	<b>100 500</b>	<b>10 300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 591 650</b>	<b>321 500</b>	<b>16 288 473</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>1 516 527</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 516 527</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>13 111 550</b>	<b>1 466 200</b>	<b>0</b>	<b>697 300</b>	<b>506 000</b>	<b>100 500</b>	<b>10 300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 591 650</b>	<b>321 500</b>	<b>17 805 000</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



**IV – ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE**

**A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>													
<b>Total dépenses investissement</b>		<b>2 211 969</b>	<b>896 700</b>	<b>22 000</b>	<b>241 600</b>	<b>287 500</b>	<b>229 300</b>	<b>159 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 243 500</b>	<b>40 100</b>	<b>5 331 669</b>
Dépenses réelles		2 060 314	771 700	22 000	186 600	287 500	187 300	149 000	0	0	1 075 500	40 100	4 780 014
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 910 314	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 910 314
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	771 700	22 000	186 600	287 500	187 300	149 000	0	0	1 075 500	40 100	2 719 700
10	CATHÉDRALE SAINT-SACERDOS	0	0	0	0	95 000	0	0	0	0	0	0	95 000
101	HÔTEL DE VILLE	0	167 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 000
102	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0	160 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 500
103	BÂTIMENTS COMMUNAUX	0	315 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	315 600
106	CIMETIÈRE	0	35 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 400
107	BÂTIMENTS SCOLAIRES	0	0	0	170 000	0	0	0	0	0	0	0	170 000
108	RESTAURANTS SCOLAIRES	0	0	0	16 600	0	0	0	0	0	0	0	16 600
11	CHAPELLE PÉNITENTS BLANCS	0	0	0	0	9 100	0	0	0	0	0	0	9 100
15	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	0	0	0	0	0	74 900	0	0	0	0	0	74 900
16	COMPLEXE SPORTIF	0	0	0	0	0	32 100	0	0	0	0	0	32 100
17	TENNIS MADRAZÈS	0	0	0	0	0	17 200	0	0	0	0	0	17 200
18	MISE CONFORMITÉ PISCINE	0	0	0	0	0	63 100	0	0	0	0	0	63 100
21	BÂTIMENT PORRET	0	6 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 700
22	STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 900	9 800	102 700

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

9

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
23	PROPRETÉ URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 200	0	188 200
24	ÉCLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	328 200	0	328 200
25	SIGNALISATION ROUTIÈRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 600	0	5 600
26	VOIRIE ET ROUTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 600	0	206 600
33	ESPACES VERTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 200	0	27 200
35	MAISON DU PATRIMOINE	0	0	0	0	24 100	0	0	0	0	0	0	24 100
36	FESTIVITÉS	0	86 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 500
37	POLICE MUNICIPALE	0	0	22 000	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000
40	MAISON LA BOËTIE	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
42	QUARTIERS / ANIMATIONS	0	0	0	0	0	0	149 000	0	0	0	0	149 000
43	CHAPELLE PÉNITENTS BLEUS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45	ANCIEN ÉVÊCHÉ	0	0	0	0	154 300	0	0	0	0	0	0	154 300
46	REHABILITATION DU SECTEUR SAUVEGARDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	226 800	0	226 800
48	ASCENSEUR PANORAMIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 300	30 300
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>151 655</b>	<b>125 000</b>	<b>0</b>	<b>55 000</b>	<b>0</b>	<b>42 000</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>168 000</b>	<b>0</b>	<b>551 655</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	151 655	125 000	0	55 000	0	42 000	10 000	0	0	168 000	0	551 655
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
<b>Total recettes investissement</b>		<b>5 389 525</b>	<b>164 432</b>	<b>0</b>	<b>299 672</b>	<b>47 822</b>	<b>55 930</b>	<b>42 140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>382 479</b>	<b>0</b>	<b>6 382 000</b>
Recettes réelles		3 216 875	164 432	0	299 672	47 822	55 930	42 140	0	0	382 479	0	4 209 350
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	971 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	971 875
13	Subventions d'investissement	100 000	164 432	0	299 672	47 822	55 930	42 140	0	0	382 479	0	1 092 475
16	Emprunts et dettes assimilées	2 075 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 075 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

9

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 services urbains, environnement	9 économique	10 TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>2 172 650</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 172 650</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 066 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 066 300
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 106 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 106 350
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 003 850	4 931 120	298 980	3 464 945	2 369 920	1 182 935	60 050	81 575	32 900	2 142 075	236 650	17 805 000
Dépenses réelles		831 200	4 931 120	298 980	3 464 945	2 369 920	1 182 935	60 050	81 575	32 900	2 142 075	236 650	15 632 350
011	Charges à caractère général	80 650	1 357 965	25 800	1 030 405	88 720	288 880	11 750	18 210	32 600	664 920	50 100	3 650 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 148 890	273 180	2 340 240	708 900	775 755	38 650	61 565	0	1 350 570	112 250	8 810 000
014	Atténuations de produits	206 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 500
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	12 000	370 065	0	90 850	72 300	112 300	3 650	1 800	300	86 865	65 220	815 350
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	355 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355 000
67	Charges exceptionnelles	77 050	54 200	0	3 450	1 500 000	6 000	6 000	0	0	39 720	9 080	1 695 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>2 172 650</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 172 650</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 066 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 066 300
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 106 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 106 350
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		11 595 023	1 466 200	0	697 300	506 000	100 500	10 300	0	0	1 591 650	321 500	16 288 473
Recettes réelles		11 443 368	1 341 200	0	642 300	506 000	58 500	300	0	0	1 423 650	321 500	15 736 818
013	Atténuations de charges	0	47 500	0	42 000	6 000	10 000	0	0	0	60 500	0	166 000
70	Produits des services, du domaine, vente	27 000	679 500	0	430 000	488 000	45 000	300	0	0	770 700	75 000	2 515 500
73	Impôts et taxes	9 905 500	60 000	0	0	0	0	0	0	0	558 300	157 500	10 681 300
74	Dotations et participations	1 510 800	19 000	0	167 800	3 000	0	0	0	0	11 150	0	1 711 750
75	Autres produits de gestion courante	0	252 200	0	0	9 000	0	0	0	0	12 000	89 000	362 200

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

9

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
76	Produits financiers	68	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68
77	Produits exceptionnels	0	283 000	0	2 500	0	3 500	0	0	0	11 000	0	300 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>151 655</i>	<i>125 000</i>	<i>0</i>	<i>55 000</i>	<i>0</i>	<i>42 000</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>168 000</i>	<i>0</i>	<i>551 655</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>151 655</i>	<i>125 000</i>	<i>0</i>	<i>55 000</i>	<i>0</i>	<i>42 000</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>168 000</i>	<i>0</i>	<i>551 655</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

**FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales**

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		3 003 850,00	4 931 120,00	0,00	0,00	7 934 970,00
Dépenses de l'exercice		3 003 850,00	4 931 120,00	0,00	0,00	7 934 970,00
011	Charges à caractère général	80 650,00	1 357 965,00	0,00	0,00	1 438 615,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	3 148 890,00	0,00	0,00	3 148 890,00
014	Atténuations de produits	206 500,00	0,00	0,00	0,00	206 500,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 066 300,00	0,00	0,00	0,00	1 066 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 106 350,00	0,00	0,00	0,00	1 106 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	370 065,00	0,00	0,00	382 065,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles	77 050,00	54 200,00	0,00	0,00	131 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		13 111 550,00	1 466 200,00	0,00	0,00	14 577 750,00
Recettes de l'exercice		11 595 023,21	1 466 200,00	0,00	0,00	13 061 223,21
013	Atténuations de charges	0,00	47 500,00	0,00	0,00	47 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	151 655,00	125 000,00	0,00	0,00	276 655,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	27 000,00	679 500,00	0,00	0,00	706 500,00
73	Impôts et taxes	9 905 500,00	60 000,00	0,00	0,00	9 965 500,00
74	Dotations et participations	1 510 800,00	19 000,00	0,00	0,00	1 529 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	252 200,00	0,00	0,00	252 200,00
76	Produits financiers	68,21	0,00	0,00	0,00	68,21
77	Produits exceptionnels	0,00	283 000,00	0,00	0,00	283 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 516 526,79	0,00	0,00	0,00	1 516 526,79
<b>SOLDE (2)</b>		10 107 700,00	-3 464 920,00	0,00	0,00	6 642 780,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Sous-fonction 04



ID : 024-212405203-20200730-2020\_045\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
<b>DEPENSES (2)</b>		3 664 540,00	262 735,00	166 750,00	233 830,00	510 310,00	24 125,00	68 830,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		3 664 540,00	262 735,00	166 750,00	233 830,00	510 310,00	24 125,00	68 830,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 137 335,00	735,00	13 100,00	55 080,00	117 410,00	19 825,00	14 480,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 381 240,00	0,00	153 650,00	170 750,00	390 400,00	0,00	52 850,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 265,00	262 000,00	0,00	3 000,00	0,00	4 300,00	500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	45 700,00	0,00	0,00	5 000,00	2 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		1 245 700,00	0,00	21 000,00	135 000,00	13 000,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		1 245 700,00	0,00	21 000,00	135 000,00	13 000,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	2 000,00	0,00	5 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	618 500,00	0,00	0,00	25 000,00	5 000,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	252 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	220 000,00	0,00	0,00	50 000,00	3 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		-2 418 840,00	-262 735,00	-145 750,00	-98 830,00	-497 310,00	-24 125,00	-17 330,00	0,00	0,00

**VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020**

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020



Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques**

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
Dépenses de l'exercice		287 780,00	11 200,00	298 980,00
011	Charges à caractère général	25 800,00	0,00	25 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	261 980,00	11 200,00	273 180,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>-287 780,00</b>	<b>-11 200,00</b>	<b>-298 980,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
<b>DEPENSES (2)</b>		6 300,00	0,00	280 480,00	1 000,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	6 300,00	0,00	280 480,00	1 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	6 300,00	0,00	18 500,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	261 980,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-6 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-280 480,00</b>	<b>-1 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>723 210,00</b>	<b>1 059 325,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 680 410,00</b>	<b>3 464 945,00</b>
Dépenses de l'exercice		723 210,00	1 059 325,00	2 000,00	0,00	0,00	1 680 410,00	3 464 945,00
011	Charges à caractère général	15 045,00	314 175,00	0,00	0,00	0,00	701 185,00	1 030 405,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	707 165,00	656 350,00	0,00	0,00	0,00	976 725,00	2 340 240,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	87 850,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	90 850,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	950,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00	3 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		<b>142 850,00</b>	<b>63 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>490 950,00</b>	<b>697 300,00</b>
Recettes de l'exercice		142 850,00	63 500,00	0,00	0,00	0,00	490 950,00	697 300,00
013	Atténuations de charges	10 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	42 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	55 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	412 000,00	430 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	114 850,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	51 450,00	167 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Total



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Enseignement	26 Enseignement
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-580 360,00</b>	<b>-995 825,00</b>	<b>-2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 189 460,00</b>	<b>-2 767 645,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>491 808,00</b>	<b>567 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 403 065,00</b>	<b>205 000,00</b>	<b>28 385,00</b>	<b>5 150,00</b>	<b>38 810,00</b>
	Dépenses de l'exercice	491 808,00	567 517,00	0,00	1 403 065,00	205 000,00	28 385,00	5 150,00	38 810,00
011	Charges à caractère général	86 658,00	227 517,00	0,00	482 265,00	205 000,00	150,00	5 150,00	8 620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	401 550,00	254 800,00	0,00	918 800,00	0,00	27 735,00	0,00	30 190,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	84 350,00	0,00	1 500,00	0,00	500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	850,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>39 000,00</b>	<b>24 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>388 950,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>
	Recettes de l'exercice	39 000,00	24 500,00	0,00	388 950,00	52 000,00	0,00	0,00	50 000,00
013	Atténuations de charges	10 000,00	3 000,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	29 000,00	20 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	352 000,00	10 000,00	0,00	0,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 500,00	0,00	9 450,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-452 808,00</b>	<b>-543 017,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 014 115,00</b>	<b>-153 000,00</b>	<b>-28 385,00</b>	<b>-5 150,00</b>	<b>11 190,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		13 800,00	1 998 935,00	261 785,00	95 400,00	2 369 920,00
Dépenses de l'exercice		13 800,00	1 998 935,00	261 785,00	95 400,00	2 369 920,00
011	Charges à caractère général	0,00	32 735,00	55 985,00	0,00	88 720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	457 400,00	205 800,00	45 700,00	708 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 800,00	8 800,00	0,00	49 700,00	72 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	502 000,00	3 500,00	500,00	506 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	502 000,00	3 500,00	500,00	506 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	5 000,00	500,00	500,00	6 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	488 000,00	0,00	0,00	488 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		-13 800,00	-1 496 935,00	-258 285,00	-94 900,00	-1 863 920,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le nction 32

ID: 024-212405203-20200730-2020\_451\_2-BF



(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Section 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	11 135,00	14 000,00	1 973 800,00	0,00	82 110,00	62 400,00	117 275,00
Dépenses de l'exercice		0,00	11 135,00	14 000,00	1 973 800,00	0,00	82 110,00	62 400,00	117 275,00
011	Charges à caractère général	0,00	10 135,00	6 200,00	16 400,00	0,00	7 260,00	4 300,00	44 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	457 400,00	0,00	74 850,00	58 100,00	72 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	22 000,00	0,00	480 000,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	22 000,00	0,00	480 000,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	13 000,00	0,00	475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		0,00	10 865,00	-14 000,00	-1 493 800,00	0,00	-81 610,00	-62 400,00	-114 275,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

**IV**

**A1.1**

**FONCTION 4 – Sport et jeunesse**

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		113 300,00	846 880,00	222 755,00	1 182 935,00
Dépenses de l'exercice		113 300,00	846 880,00	222 755,00	1 182 935,00
011	Charges à caractère général	0,00	285 330,00	3 550,00	288 880,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	556 550,00	219 205,00	775 755,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	107 300,00	5 000,00	0,00	112 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	100 500,00	0,00	100 500,00
Recettes de l'exercice		0,00	100 500,00	0,00	100 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		-113 300,00	-746 380,00	-222 755,00	-1 082 435,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
<b>DEPENSES (2)</b>		173 920,00	609 245,00	61 065,00	2 550,00	100,00	220 055,00	2 700,00	0,00
Dépenses de l'exercice		173 920,00	609 245,00	61 065,00	2 550,00	100,00	220 055,00	2 700,00	0,00
011	Charges à caractère général	93 870,00	169 845,00	18 965,00	2 550,00	100,00	850,00	2 700,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	80 050,00	434 400,00	42 100,00	0,00	0,00	219 205,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		3 000,00	87 500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		3 000,00	87 500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000,00	29 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		-170 920,00	-521 745,00	-51 065,00	-2 550,00	-100,00	-220 055,00	-2 700,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 5 – Interventions sociales et santé**

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
		450,00	59 600,00	60 050,00
Dépenses de l'exercice		450,00	59 600,00	60 050,00
011	Charges à caractère général	0,00	11 750,00	11 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	38 650,00	38 650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	450,00	3 200,00	3 650,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 000,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>				
		0,00	10 300,00	10 300,00
Recettes de l'exercice		0,00	10 300,00	10 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>-450,00</b>	<b>-49 300,00</b>	<b>-49 750,00</b>

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	50 400,00
Dépenses de l'exercice		0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	50 400,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		0,00	-450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 200,00	-40 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	18 210,00	600,00	1 200,00	61 565,00	81 575,00
Dépenses de l'exercice		0,00	18 210,00	600,00	1 200,00	61 565,00	81 575,00
011	Charges à caractère général	0,00	18 210,00	0,00	0,00	0,00	18 210,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	61 565,00	61 565,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	600,00	1 200,00	0,00	1 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		0,00	-18 210,00	-600,00	-1 200,00	-61 565,00	-81 575,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>		<b>A1.1</b>

**FONCTION 7 – Logement**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
		32 600,00	0,00	300,00	0,00	32 900,00
	Dépenses de l'exercice	32 600,00	0,00	300,00	0,00	32 900,00
011	Charges à caractère général	32 600,00	0,00	0,00	0,00	32 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-32 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-32 900,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>		<b>A1.1</b>

**FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement**

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		1 251 540,00	819 535,00	71 000,00	2 142 075,00
Dépenses de l'exercice		1 251 540,00	819 535,00	71 000,00	2 142 075,00
011	Charges à caractère général	356 025,00	308 895,00	0,00	664 920,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	819 650,00	459 920,00	71 000,00	1 350 570,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 865,00	11 000,00	0,00	86 865,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	39 720,00	0,00	39 720,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		477 000,00	894 650,00	220 000,00	1 591 650,00
Recettes de l'exercice		477 000,00	894 650,00	220 000,00	1 591 650,00
013	Atténuations de charges	40 000,00	20 500,00	0,00	60 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	168 000,00	0,00	168 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	15 000,00	535 700,00	220 000,00	770 700,00
73	Impôts et taxes	408 000,00	150 300,00	0,00	558 300,00
74	Dotations et participations	0,00	11 150,00	0,00	11 150,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	9 000,00	0,00	11 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		-774 540,00	75 115,00	149 000,00	-550 425,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	5 800,00	871 875,00	239 015,00	126 000,00	8 850,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	5 800,00	871 875,00	239 015,00	126 000,00	8 850,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	5 800,00	52 225,00	172 000,00	126 000,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	819 650,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	67 015,00	0,00	8 850,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES (2)</b>	0,00	0,00	0,00	55 000,00	2 000,00	420 000,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	55 000,00	2 000,00	420 000,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>SOLDE (2)</b>	0,00	0,00	-5 800,00	-816 875,00	-237 015,00	294 000,00	-8 850,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act <sup>m</sup> spec. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
	<b>DEPENSES (2)</b>	0,00	123 180,00	151 580,00	544 775,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	123 180,00	151 580,00	544 775,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	104 330,00	102 050,00	102 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	18 850,00	835,00	440 235,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat <sup>m</sup> ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat <sup>m</sup> ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	37 695,00	2 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	0,00	484 200,00	234 300,00	176 150,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	484 200,00	234 300,00	176 150,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat <sup>m</sup> ordre transfert entre sections	0,00	0,00	20 000,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat <sup>m</sup> ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	479 200,00	56 500,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	150 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	11 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 000,00	2 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	0,00	361 020,00	82 720,00	-368 625,00	0,00	0,00	149 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	11 250,00	62 030,00	0,00	0,00	0,00	163 370,00	0,00	236 650,00
	Dépenses de l'exercice	11 250,00	62 030,00	0,00	0,00	0,00	163 370,00	0,00	236 650,00
011	Charges à caractère général	11 250,00	4 050,00	0,00	0,00	0,00	34 800,00	0,00	50 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	47 900,00	0,00	0,00	0,00	64 350,00	0,00	112 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	64 220,00	0,00	65 220,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	9 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 080,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	0,00	160 900,00	0,00	0,00	0,00	160 600,00	0,00	321 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	160 900,00	0,00	0,00	0,00	160 600,00	0,00	321 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	75 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	155 900,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	157 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le 96



Aides aux services publics  
ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Restes à réaliser – reports</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-11 250,00</b>	<b>98 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84 850,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

**FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales**

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		3 262 300,00	896 700,00	0,00	0,00	4 159 000,00
Dépenses de l'exercice		2 211 969,29	807 046,47	0,00	0,00	3 019 015,76
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	151 655,00	125 000,00	0,00	0,00	276 655,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 910 314,29	0,00	0,00	0,00	1 910 314,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	682 046,47	0,00	0,00	682 046,47
101	HÔTEL DE VILLE	0,00	140 713,11	0,00	0,00	140 713,11
102	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0,00	156 813,00	0,00	0,00	156 813,00
103	BÂTIMENTS COMMUNAUX	0,00	305 784,83	0,00	0,00	305 784,83
106	CIMETIÈRE	0,00	10 062,78	0,00	0,00	10 062,78
21	BÂTIMENT PORRET	0,00	-17 491,25	0,00	0,00	-17 491,25
36	FESTIVITÉS	0,00	86 164,00	0,00	0,00	86 164,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 050 330,71	89 653,53	0,00	0,00	1 139 984,24
<b>RECETTES (2)</b>		5 389 525,00	164 432,00	0,00	0,00	5 553 957,00
Recettes de l'exercice		5 389 525,00	-20 329,00	0,00	0,00	5 369 196,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 066 300,00	0,00	0,00	0,00	1 066 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'Europe	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 106 350,00	0,00	0,00	0,00	1 106 350,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	971 875,00	0,00	0,00	0,00	971 875,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	-20 329,00	0,00	0,00	79 671,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 075 000,00	0,00	0,00	0,00	2 075 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	184 761,00	0,00	0,00	184 761,00
<b>SOLDE (2)</b>		2 127 225,00	-732 268,00	0,00	0,00	1 394 957,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
<b>DEPENSES (2)</b>		757 550,00	0,00	4 225,00	3 025,00	86 500,00	0,00	45 400,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		696 215,69	0,00	1 579,00	3 025,00	86 164,00	0,00	20 062,78	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	027 Subvention globale	028 Autres act° de coopérat° décentralisée
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		581 215,69	0,00	1 579,00	3 025,00	86 164,00	0,00	10 062,78	0,00	0,00
101	HÔTEL DE VILLE	136 109,11	0,00	1 579,00	3 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	156 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	BÂTIMENTS COMMUNAUX	305 784,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	CIMETIÈRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 062,78	0,00	0,00
21	BÂTIMENT PORRET	-17 491,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	FESTIVITÉS	0,00	0,00	0,00	0,00	86 164,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		61 334,31	0,00	2 646,00	0,00	336,00	0,00	25 337,22	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		<b>164 432,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice		-20 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-20 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le Sous-fonction 02



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		184 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>-593 118,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 225,00</b>	<b>-3 025,00</b>	<b>-86 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-45 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**

**A1.2**

**FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques**

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		22 000,00	0,00	22 000,00
Dépenses de l'exercice		2 436,91	0,00	2 436,91
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		2 436,91	0,00	2 436,91
37	POLICE MUNICIPALE	2 436,91	0,00	2 436,91
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		19 563,09	0,00	19 563,09
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11	12	
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>-22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 000,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	2 436,91	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	2 436,91	0,00	0,00
37	POLICE MUNICIPALE	0,00	0,00	2 436,91	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	19 563,09	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**

**A1.2**

**FONCTION 2 – Enseignement - Formation**

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	219 000,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00	241 600,00
Dépenses de l'exercice		0,00	204 616,33	0,00	0,00	0,00	17 048,00	221 664,33
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	155 616,33	0,00	0,00	0,00	11 048,00	166 664,33
107	BÂTIMENTS SCOLAIRES	0,00	155 616,33	0,00	0,00	0,00	0,00	155 616,33
108	RESTAURANTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 048,00	11 048,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	14 383,67	0,00	0,00	0,00	5 552,00	19 935,67
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	299 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 672,00
Recettes de l'exercice		0,00	45 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 725,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 725,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	253 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 947,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>80 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 600,00</b>	<b>58 072,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>78 100,00</b>	<b>140 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice		72 304,87	132 311,46	0,00	17 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	29 000,00	20 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		43 304,87	112 311,46	0,00	11 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107	BÂTIMENTS SCOLAIRES	43 304,87	112 311,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	RESTAURANTS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00	11 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		5 795,13	8 588,54	0,00	5 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		299 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		45 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		253 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		221 572,00	-140 900,00	0,00	-22 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>						
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT</b>						<b>A1.2</b>

**FONCTION 3 – Culture**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	287 500,00	0,00	287 500,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	268 292,49	0,00	268 292,49
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	268 292,49	0,00	268 292,49
10	CATHÉDRALE SAINT-SACERDOS	0,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
11	CHAPELLE PÉNITENTS BLANCS	0,00	0,00	5 018,55	0,00	5 018,55
35	MAISON DU PATRIMOINE	0,00	0,00	18 208,90	0,00	18 208,90
40	MAISON LA BOËTIE	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
43	CHAPELLE PÉNITENTS BLEUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	ANCIEN ÉVÊCHÉ	0,00	0,00	145 065,04	0,00	145 065,04
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	19 207,51	0,00	19 207,51
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	47 822,00	0,00	47 822,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	8 600,00	0,00	8 600,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Action	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	8 600,00		8 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	39 222,00		39 222,00
<b>SOLDE (2)</b>		0,00	0,00	-239 678,00		-239 678,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00	0,00	263 400,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 208,90	0,00	250 083,59
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 208,90	0,00	250 083,59
10	CATHÉDRALE SAINT-SACERDOS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
11	CHAPELLE PÉNITENTS BLANCS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 018,55
35	MAISON DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 208,90	0,00	0,00
40	MAISON LA BOËTIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
43	CHAPELLE PÉNITENTS BLEUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	ANCIEN ÉVÊCHÉ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 065,04
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 891,10	0,00	13 316,41
<b>RECETTES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 222,00</b>
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 222,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-15 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-224 178,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**

**A1.2**

**FONCTION 4 – Sport et jeunesse**

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	229 300,00	0,00	229 300,00
Dépenses de l'exercice		0,00	207 661,72	0,00	207 661,72
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	165 661,72	0,00	165 661,72
15	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	0,00	59 355,43	0,00	59 355,43
16	COMPLEXE SPORTIF	0,00	27 514,91	0,00	27 514,91
17	TENNIS MADRAZÈS	0,00	17 200,00	0,00	17 200,00
18	MISE CONFORMITÉ PISCINE	0,00	61 591,38	0,00	61 591,38
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	21 638,28	0,00	21 638,28
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	55 930,00	0,00	55 930,00
Recettes de l'exercice		0,00	-299,00	0,00	-299,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	-299,00	0,00	0,00	-299,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	56 229,00	0,00	0,00	56 229,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>-173 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-173 370,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>44 350,00</b>	<b>111 850,00</b>	<b>73 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice		35 546,53	100 523,81	71 591,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000,00	29 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		<b>32 546,53</b>	<b>71 523,81</b>	<b>61 591,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	5 031,62	54 323,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	COMPLEXE SPORTIF	27 514,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
17	TENNIS MADRAZÈS	0,00	17 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	MISE CONFORMITÉ PISCINE	0,00	0,00	61 591,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		8 803,47	11 326,19	1 508,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES (2)</b>		<b>2 415,00</b>	<b>46 925,00</b>	<b>6 590,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Recettes de l'exercice		2 415,00	11 737,00	-14 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	2 415,00	11 737,00	-14 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	35 188,00	21 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>SOLDE (2)</b>		<b>-41 935,00</b>	<b>-64 925,00</b>	<b>-66 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 5 – Interventions sociales et santé**

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	159 000,00	159 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	156 580,00	156 580,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	146 580,00	146 580,00
42	QUARTIERS / ANIMATIONS	0,00	146 580,00	146 580,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	2 420,00	2 420,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	42 140,00	42 140,00
Recettes de l'exercice		0,00	42 140,00	42 140,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	42 140,00	42 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>-116 860,00</b>	<b>-116 860,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 580,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 580,00
42	QUARTIERS / ANIMATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 580,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420,00
<b>RECETTES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 140,00</b>

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	<b>Recettes de l'exercice</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 140,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-116 860,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020



Affiché le

Total

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crèche	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>						
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT</b>						<b>A1.2</b>

**FONCTION 7 – Logement**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (2)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Total



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT</b>		<b>A1.2</b>

**FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement**

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>516 400,00</b>	<b>727 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 243 500,00</b>
Dépenses de l'exercice		399 679,75	579 689,67	0,00	979 369,42
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	168 000,00	0,00	168 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		399 679,75	411 689,67	0,00	811 369,42
22	STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE	0,00	78 165,99	0,00	78 165,99
23	PROPRETÉ URBAINE	179 112,70	0,00	0,00	179 112,70
24	ÉCLAIRAGE PUBLIC	220 567,05	0,00	0,00	220 567,05
25	SIGNALISATION ROUTIÈRE	0,00	5 274,45	0,00	5 274,45
26	VOIRIE ET ROUTES	0,00	140 129,63	0,00	140 129,63
33	ESPACES VERTS	0,00	27 200,00	0,00	27 200,00
46	REHABILITATION DU SECTEUR SAUVEGARDE	0,00	160 919,60	0,00	160 919,60
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		116 720,25	147 410,33	0,00	264 130,58
<b>RECETTES (2)</b>		<b>12 140,00</b>	<b>370 339,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 479,00</b>
Recettes de l'exercice		0,87	0,86	0,00	1,73
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,87	0,86	0,00	1,73
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	12 139,13	370 338,14	0,00	382 477,27
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>-504 260,00</b>	<b>-356 761,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-861 021,00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	<b>DEPENSES (2)</b>	0,00	0,00	0,00	188 200,00	317 100,00	0,00	11 100,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	179 112,70	220 542,79	0,00	24,26
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	179 112,70	220 542,79	0,00	24,26
22	STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	PROPRETÉ URBAINE	0,00	0,00	0,00	179 112,70	0,00	0,00	0,00
24	ÉCLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	220 542,79	0,00	24,26
25	SIGNALISATION ROUTIÈRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	VOIRIE ET ROUTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	ESPACES VERTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	REHABILITATION DU SECTEUR SAUVEGARDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	9 087,30	96 557,21	0,00	11 075,74
<b>RECETTES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,87	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,87	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	12 139,13	0,00	0,00	
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-188 200,00</b>	<b>-304 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 100,00</b>	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>98 500,00</b>	<b>226 600,00</b>	<b>175 200,00</b>	<b>226 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice		0,00	83 440,44	160 129,63	175 200,00	160 919,60	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	20 000,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	83 440,44	140 129,63	27 200,00	160 919,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE	0,00	78 165,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARTLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le 03/08/2020



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
23	PROPRETÉ URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	ÉCLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	SIGNALISATION ROUTIÈRE	0,00	5 274,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	VOIRIE ET ROUTES	0,00	0,00	140 129,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
33	ESPACES VERTS	0,00	0,00	0,00	27 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46	REHABILITATION DU SECTEUR SAUVEGARDE	0,00	0,00	0,00	0,00	160 919,60	0,00	0,00	0,00	
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Restes à réaliser – reports</b>		<b>0,00</b>	<b>15 059,56</b>	<b>66 470,37</b>	<b>0,00</b>	<b>65 880,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>RECETTES (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>61 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>308 459,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Recettes de l'exercice		0,00	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Restes à réaliser – reports</b>		<b>0,00</b>	<b>61 879,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>308 459,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>SOLDE (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>-36 620,00</b>	<b>-226 600,00</b>	<b>-175 200,00</b>	<b>81 659,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00	40 100,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	15 462,00	0,00	25 262,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	15 462,00	0,00	25 262,00
22	STATIONNEMENT-MOBILIER URBAIN-MARCHE	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
48	ASCENSEUR PANORAMIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 462,00	0,00	15 462,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 838,00	0,00	14 838,00
	<b>RECETTES (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le 96



Affiché en préfecture le 31/07/2020  
ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-30 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 100,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

#### A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2019900236K00001 (LT2019)	25/02/2019	0,00	1 000 000,00	4 701,66	0,00	1 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>4 701,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					26 580 464,04									
1641 Emprunts en euros (total)					26 580 464,04									
0412554 (90269)	CAISSE DES DEPOTS	15/02/1993	15/02/1993	01/03/1994	37 807,36	F	FIXE	5,800	4,276		A	P	N	A-4
06209460 (90348)	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE-CENTRE ATLANTIQUE	01/12/2003	31/12/2003	25/03/2004	1 450 000,00	V	EURIBOR3M	3,744	3,486		T	P	N	A-1
06216737 (90355)	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE-CENTRE ATLANTIQUE	31/12/2004	31/12/2004	30/03/2005	1 598 000,00	F	FIXE	3,744	3,613		T	P	N	A-1
07244422 (90370)	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE-CENTRE ATLANTIQUE	28/12/2012	31/12/2012	06/02/2014	750 000,00	F	FIXE	4,600	4,535		A	P	N	A-1
1213728 (90368)	CAISSE DES DEPOTS	30/12/2011	30/12/2011	01/02/2013	400 000,00	F	FIXE	4,510	4,433		A	P	N	A-1
1226510 (90369)	CAISSE DES DEPOTS	05/07/2012	10/08/2012	01/09/2013	260 000,00	F	FIXE	4,790	4,783		A	P	N	A-1
18337001001 (M06)	SOCIETE GENERALE	30/11/2010	10/12/2010	10/01/2011	630 000,00	F	FIXE	3,502	3,561		M	P	N	A-1
18347002001 (90366)	SOCIETE GENERALE	15/12/2010	23/12/2010	23/01/2011	600 000,00	F	FIXE	3,619	3,682		M	P	N	A-1
255406 (90358)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	04/12/2006	06/12/2006	01/02/2007	2 000 000,00	F	FIXE	3,850	3,977		M	P	N	A-1
5103885 (90376)	CAISSE DES DEPOTS	28/10/2015	01/12/2015	01/12/2016	959 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	X Produits CDC	N	A-1
A33170I3 (90378)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	19/06/2017	28/06/2017	05/01/2018	1 800 000,00	F	FIXE	1,400	1,405		S	P	N	A-1
CO9229 (90377)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	10/10/2016	10/10/2016	10/01/2017	4 025 086,26	F	FIXE	1,460	1,490		T	C	N	A-1
MON213100EUR (90350)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2003	31/12/2003	01/08/2004	1 076 288,47	F	FIXE	4,610	4,817		A	P	N	A-1
MON248920EUR (90359)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/06/2007	28/06/2007	01/07/2008	2 483 635,15	F	FIXE	4,990	5,057		A	P	N	A-1
MON281310EUR (90372)	LA BANQUE POSTALE	26/11/2013	20/12/2013	01/05/2014	750 000,00	F	FIXE	3,550	3,603		T	P	N	A-1
MON500930EUR/0500972/001 (9037)	LA BANQUE POSTALE	10/09/2014	29/09/2014	01/01/2015	434 000,00	F	FIXE	2,530	2,557		T	C	N	A-1
MON523963EUR (90379)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/09/2018	29/10/2018	01/02/2019	1 645 000,00	F	FIXE	1,420	1,441		T	C	N	A-1

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020



Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Criticité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Type de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON526920EUR (90380)	LA BANQUE POSTALE	18/06/2019	27/06/2019	01/02/2020	1 352 000,00	F	FIXE		0,950	0,964		S	C	N	A-1
MON985736EUR (90360)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/06/2007	28/06/2007	01/07/2008	4 329 646,80	C	TAUX STRUCTURES		4,780	4,844		A	P	N	E-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>										
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>26 580 464,04</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>13 952 522,89</b>					<b>1 909 687,83</b>	<b>344 087,76</b>	<b>0,00</b>	<b>100 145,47</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 952 522,89					1 909 687,83	344 087,76	0,00	100 145,47
0412554 (90269)	N	0,00	A-1	10 954,37	5,17	V	LIVRETA	2,050	1 815,41	224,57	0,00	137,91
06209460 (90348)	N	0,00	A-1	377 391,17	3,98	F	FIXE	3,740	89 141,22	12 887,70	0,00	209,85
06216737 (90355)	N	0,00	A-1	509 718,94	5,00	F	FIXE	3,740	94 490,68	17 767,52	0,00	86,37
07244422 (90370)	N	0,00	A-1	508 819,94	8,10	F	FIXE	4,600	46 910,58	23 405,72	0,00	19 157,88
1213728 (90368)	N	0,00	A-1	245 735,78	7,08	F	FIXE	4,510	26 188,45	11 082,68	0,00	9 062,92
1226510 (90369)	N	0,00	A-1	160 970,83	7,67	F	FIXE	4,790	16 984,19	7 710,50	0,00	2 305,29
18337001001 (M06)	N	0,00	A-1	292 136,84	5,94	F	FIXE	3,500	44 515,19	9 543,61	0,00	522,61
18347002001 (90366)	N	0,00	A-1	279 513,38	5,98	F	FIXE	3,620	42 461,27	9 439,69	0,00	211,53
255406 (90358)	N	0,00	A-1	351 259,06	2,00	F	FIXE	3,850	165 096,77	10 809,06	0,00	617,18
5103885 (90376)	N	0,00	A-1	767 200,00	15,92	V	LIVRETA	1,750	47 950,00	13 426,00	0,00	1 069,02
A33170I3 (90378)	N	0,00	A-1	1 581 198,62	12,51	F	FIXE	1,400	111 711,51	21 747,15	0,00	10 062,79
CO9229 (90377)	N	0,00	A-1	3 096 220,19	9,78	F	FIXE	1,460	309 622,03	44 479,66	0,00	9 278,05
MON213100EUR (90350)	N	0,00	A-1	298 901,43	3,58	F	FIXE	4,610	69 752,08	13 779,36	0,00	4 428,11
MON248920EUR (90359)	N	0,00	A-1	651 616,34	2,50	F	FIXE	4,990	206 698,28	33 057,59	0,00	11 347,39
MON281310EUR (90372)	N	0,00	A-1	508 276,09	9,08	F	FIXE	3,550	47 285,90	17 418,94	0,00	2 712,70
MON500930EUR/0500972/001 (9037)	N	0,00	A-1	289 333,40	9,75	F	FIXE	2,530	28 933,32	7 045,62	0,00	1 647,03
MON523963EUR (90379)	N	0,00	A-1	1 535 333,32	13,83	F	FIXE	1,420	109 666,68	21 217,75	0,00	3 355,74
MON526920EUR (90380)	N	0,00	A-1	1 352 000,00	14,58	F	FIXE	0,950	90 133,34	13 841,59	0,00	4 984,03
MON985736EUR (90360)	N	0,00	E-1	1 135 943,19	2,50	C	TAUX STRUCTURES	4,780	360 330,93	55 203,05	0,00	18 949,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>13 952 522,89</b>					<b>1 909 687,83</b>	<b>344 087,76</b>	<b>0,00</b>	<b>100 145,47</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

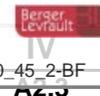
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
MON985736EUR (90360)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	4 329 646,80	1 135 943,19	1	15,00		4,78	4,78+5*(EURIBOR1AN-6)	0,00		4,780	55 203,05	0,00	8,14
<b>TOTAL (E)</b>		4 329 646,80	1 135 943,19						0,00			55 203,05	0,00	8,14
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 329 646,80	1 135 943,19						0,00			55 203,05	0,00	8,14

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

**VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020**

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 816 579,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 135 943,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	13/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	16/11/1996
L	Voitures	10	16/11/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	16/11/1996
L	Mobilier	15	16/11/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/11/1996
L	Matériel informatique	5	16/11/1996
L	Matériels classiques	10	16/11/1996
L	Coffre-fort	30	16/11/1996
L	Installations et appareils de chauffage	20	16/11/1996
L	Appareils de levage ascenseurs	30	16/11/1996
L	Appareils de laboratoire	10	16/11/1996
L	Equipements de garage et ateliers	15	16/11/1996
L	Equipements cuisines	15	16/11/1996
L	Equipements sportifs	15	16/11/1996
L	Installations de la voirie	30	16/11/1996
L	Plantations	20	16/11/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/11/1996
L	Batiments légers, abris	15	16/11/1996
L	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	16/11/1996
L	Biens de faible valeur	1	13/12/2013

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES PROVISIONS**

**A4**

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	15 244,90	-15 244,90
Créances incertaines provenant du Centre Communal d'Action Sociale	0,00	01/01/2014	0,00	0,00	15 244,90	-15 244,90
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 244,90</b>	<b>-15 244,90</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

**A6.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 196 719,29</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 910 314,29</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 910 314,29	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>286 405,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	136 405,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>2 196 719,29</b>	<b>451 386,66</b>	<b>1 050 330,71</b>	<b>3 698 436,66</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 629 443,90</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>386 793,90</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	286 800,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	99 993,90	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 242 650,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	14 505,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 000,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	44 000,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	69 100,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 800,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 440,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	145 000,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	7 930,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	35 415,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 205,00	0,00
281311	Hôtel de ville	1 975,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	31 730,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	265 270,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	350,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 285,00	0,00
281571	Matériel roulant	47 400,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	105 190,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	190 030,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	43 860,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	44 230,00	0,00
28184	Mobilier	22 635,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 066 300,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Berser  
Levraut

ID : 024-212405203-20200730-2020-4512-BE7

<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 629 443,90</b>	<b>916 636,27</b>	<b>0,00</b>
---	---------------------	-------------------	-------------

	<b>Montant</b>	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>3 698 436,66</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>4 131 161,27</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>432 724,61</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**B1.3**

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2012	Mobilier : PHOTOCOPIEUR SERVICE URBANISME	4 944,00	BNP PARIBAS LEASE GROUP	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016	Mobilier : LOCATION DIVERS PHOTOCOPIEURS	9 170,56	BNP PARIBAS LEASEGROUP	5	4 585,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 585,28
2016	Mobilier : PHOTOCOPIEUR SERVICE ARCHIVES	7 920,00	FRANFINANCE	5	5 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
2019	Mobilier : PHOTOCOPIEUR FETES ET CEREMONIES	432,00	GRENKE LOCATION	5	432,00	432,00	432,00	432,00	0,00	1 728,00
2019	Mobilier : PHOTOCOPIEUR CTM	1 152,00	GRENKE LOCATION	5	1 152,00	1 152,00	1 152,00	1 152,00	0,00	4 608,00
2019	Mobilier : PRESSE NUMERIQUE COMMUNICATION	10 814,40	GRENKE LOCATION	5	10 814,40	10 814,40	10 814,40	10 814,40	0,00	43 257,60
2019	Mobilier : PHOTOCOPIEUR CABINET DU MAIRE	911,68	GRENKE	5	911,68	911,68	911,68	911,68	0,00	3 646,72
2020	Mobilier : PHOTOCOPIEUR PAD	626,12	GRENKE LOCATION	5	626,12	626,12	626,12	626,12	156,53	2 661,01

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.7****B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574		Subvention de Fonctionnement	Association des Oeuvres Sociales du Personnel Communal	Association	58 240,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

## C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>33,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33,00</b>	<b>29,70</b>	<b>3,00</b>	<b>32,70</b>
Adjt adm	C	10,00	0,00	10,00	7,80	2,00	9,80
Adjt adm Pal 1CI	C	10,00	0,00	10,00	8,90	1,00	9,90
Adjt adm Pal 2CI	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>131,00</b>	<b>10,07</b>	<b>141,07</b>	<b>115,50</b>	<b>19,02</b>	<b>134,52</b>
Adjt tech	C	48,00	9,27	57,27	36,25	19,02	55,27
Adjt tech Pal 1CI	C	15,00	0,00	15,00	14,10	0,00	14,10
Adjt tech Pal 2CI	C	28,00	0,80	28,80	27,00	0,00	27,00
Agent maitrise	C	14,00	0,00	14,00	12,90	0,00	12,90
Agent maitrise Pal	C	17,00	0,00	17,00	16,25	0,00	16,25
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Agent Pal ATSEM 1CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1,80</b>
Auxiliaire puér Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Educateur APS Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur APS Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Opérateur APS qual	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>
Adjt ter patr Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché conserv patr	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>11,00</b>	<b>12,90</b>	<b>23,90</b>	<b>9,90</b>	<b>14,00</b>	<b>23,90</b>
Adjt ter anim Pal 2CI	C	4,00	0,59	4,59	4,59	0,00	4,59

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjt ter animation	C	6,00	12,31	18,31	4,31	14,00	18,31
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Brigadier-chef Pal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,00</b>	<b>2,00</b>	<b>10,00</b>	<b>12,00</b>
Professeur des écoles CN		10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
Reversion SFT		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>206,00</b>	<b>22,97</b>	<b>228,97</b>	<b>173,90</b>	<b>47,02</b>	<b>220,92</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**C1**

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjt adm	C	ADM	370	0,00	3-2	CDD
Adjt adm	C	ADM	359	0,00	3-1	CDD
Adjt adm Pal 1CI	C	ADM	499	0,00	3-2	CDD
Adjt tech	C	TECH	3150	0,00	3-2	CDD
Adjt tech	C	TECH	3585	0,00	3-2	CDD
Adjt tech	C	TECH	1050	0,00	3-1	CDD
Adjt tech	C	TECH	1050	0,00	3-1	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	9800	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	700	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	350	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Attaché conserv patr	A	CULT	611	0,00	A CONT-CDI (Passage de CDD)	CDI
Professeur des écoles CN		OTR		0,00	A NTIT-Recrutement direct NTIT	A Autres contrats
Professeur des écoles CN		OTR		0,00	3-1	A Autres contrats
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>7 943,52</b>		
Apprentis		OTR		7 943,52	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
Collaborateur de cabinet		OTR	1027	0,00	A APP-Contrat : Apprenti	CDD
Professeur des écoles CN		OTR		0,00	A Arrivée collectivité	A Autres contrats
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>7 943,52</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET VILLE - BP (projet de budget) - 2020

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir	01/01/2011	TPU+Fiscalité Additionnelle	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat Mixte de Gestion Aéroport Sarlat-Domme		0,95 € par habitant	8 991,75

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT		-	21240520300143		Oui
EAU	BUDGET ANNEXE EAU		-	21240520300127		Oui
MARCHE COUVERT	BUDGET ANNEXE MARCHE COUVERT		-	21240520300150		Oui
CENTRE CULTUREL	BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL		-	21240520300119		Oui

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
 Reçu en préfecture le 31/07/2020  
 Affiché le   
 ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_2-BF

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>
<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service assujetti à TVA	Office de tourisme		-	
Service assujetti à TVA	Restauration collective		-	

**IV – ANNEXES**

**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	15 560 000,00	1,58	41,74	0,00	6 494 744,00	1,75
TFPNB	104 300,00	1,46	165,62	0,00	172 742,00	1,07
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN Patrick	
BENCHENA Toufik	
BERTIN Jean-René	
BIDOYET Marc	
BOUYSSOU Élise	
CABANEL Marlies	
CARRIÈRE Romain	
CASTAGNAU Célia	
COQ François	
DA COSTA Carlos	
DE PERETTI Jean-Jacques	
DELATTAIGNANT Marie-Pierre	
DELBOS Carole	
DORLEANS Rachel	
FANIER Basile	
FERREYRA Luis	
FLAQUIÈRE Maryline	
GATINEL Gérard	
KHIAL Alexia	
LAGOUBIE Fabienne	
LIVOUR Véronique	

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>

MULLER Claudine	
NAJEM Christophe	
NÈGREVERGNE Julie	
PINTA-TOURRET Marc	
PÉRUSIN Nadine	
STIEVENARD Guy	
THOMAS Olivier	
VALETTE Marie-Pierre	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

# Budget 2020

## ANNEXE portant présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

(Art L2313-1 du CGCT modifié par la loi NOTRé n° 2015-991 du 7 août 2015)

Le budget 2020 sera marqué par les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID. A compter du 16 mars, le gouvernement a décrété un confinement qui a perduré jusqu'au 11 mai. Les activités, qu'elles soient commerciales, artisanales, industrielles, sociales ont connu une période particulièrement difficile.

Le budget est donc bâti en tenant compte de tous ces éléments et des décisions fortes prises par la collectivité pour soutenir les acteurs économiques et les sarladais.

### I - Les Budgets 2020 :

Une surface financière globale en agrégeant les budgets annexes de : **31 029 000.00 €**

Budgets	Fonctionnement Exploitation	Investissement	Total
Budget Principal	17 805 000.00 €	6 382 000.00 €	<b>24 187 000.00 €</b>
Eau Potable	1 110 000.00 €	1 426 000.00 €	<b>2 536 000.00 €</b>
Assainissement	1 318 000.00 €	1 030 000.00 €	<b>2 348 000.00 €</b>
Eglise Ste Marie	104 000.00 €	43 000.00 €	<b>147 000.00 €</b>
Centre Culturel et de Congrès	1 669 000.00 €	142 000.00 €	<b>1 811 000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 006 000.00 €</b>	<b>9 023 000.00 €</b>	<b>31 029 000.00 €</b>

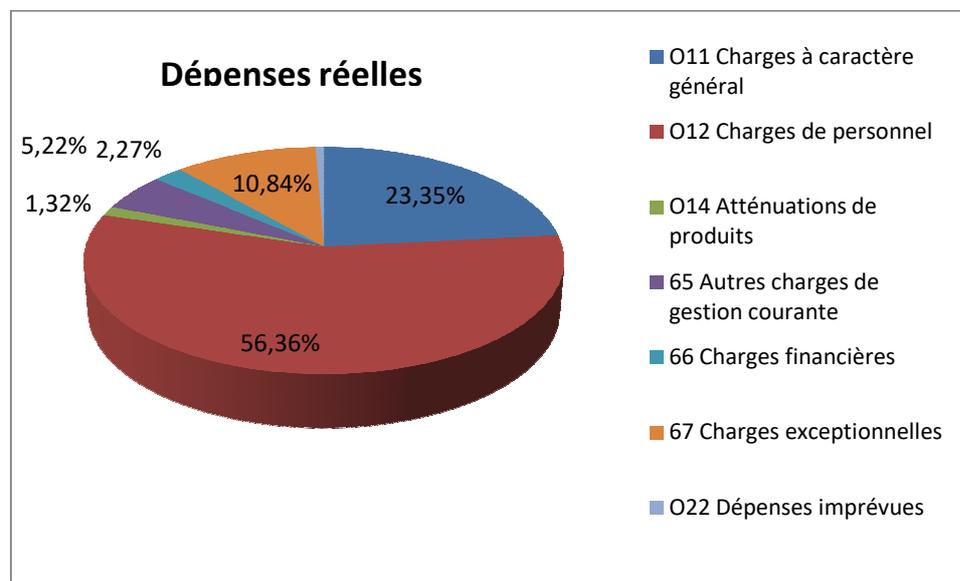
## II – Le budget principal

### Le Fonctionnement

Fonctionnement							
DEPENSES		Réalisé 2019	2020	%	RECETTES		%
O11	Charges à caractère général	4 059 995	3 650 000	-10,10%	O13	Atténuations de charges	-15,12%
O12	Charges de personnel	8 927 544	8 810 000	-1,32%	70	Produits des services	-15,14%
O14	Atténuations de produits	209 638	206 500	-1,50%	73	Impôts et taxes	-3,90%
65	Autres charges de gestion courante	768 287	815 350	6,13%	74	Dotations et participations	5,99%
66	Charges financières	383 426	355 000	-7,41%	75	Autres produits	-5,20%
67	Charges exceptionnelles	155 581	1 695 500	989,79%	76	Produits financiers	224,81%
O22	Dépenses imprévues	-	100 000		77	Produits Exceptionnels	-27,15%
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>14 504 471</b>	<b>15 632 350</b>	<b>7,22%</b>		<b>Total recettes réelles</b>	<b>-6,01%</b>
					O42-Travaux en régie	349 958	400 000
O42	Opérations d'ordre (Amort....)	995 578	961 350		O42-Amortissement subventions	138 276	136 405
O42	Amortissement EHPAD	-	145 000		O42-Reprise de provisions (CCAS)	-	15 250
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>995 578</b>	<b>1 106 350</b>			<b>Total recettes d'ordre</b>	
						<b>488 234</b>	<b>551 655</b>
	<b>Total Dépenses</b>	<b>15 500 049</b>	<b>16 738 700</b>			<b>Total Recettes</b>	
						<b>17 171 619</b>	<b>16 288 473</b>
O21	Virement à la section Investissement		<del>1 066 300</del>		O02-Excédent antérieur reporté	-	<del>1 516 527</del>
	<b>Totaux</b>	<b>15 500 049</b>	<b>17 805 000</b>			<b>Totaux</b>	
						<b>17 171 619</b>	<b>17 805 000</b>

### Les principaux éléments

#### Dépenses



#### 011 - Charges à caractère général

La baisse de 10.10 % par rapport à 2019 tient compte de dépenses qui n'ont pas eu lieu ou qui n'auront pas lieu du fait d'une activité diminuée. Elle concerne les fluides, les achats de denrées alimentaires pour la restauration scolaire, les diverses fournitures et de matériel pour le fonctionnement des services, le Sarlat Bus.

A contrario, des frais supplémentaires sont prévus à hauteur de 100 000 € pour l'achat de fournitures de protection telles que gel, masques, vêtements ou de prestations telles que des frais de communication.

La participation aux frais de mutualisation du Service Ressources Humaines et Finances CCSPN est diminuée de 110 000 € consécutivement au transfert de compétences Petite Enfance/Enfance/Jeunesse.

La méthode de calcul pour l'instruction des droits du sol sera modifiée entraînant une dépense moins élevée en 2020 (- 44 000 €).

## 012 - Charges de personnel

Une baisse de 1.32 %.

- ✓ Non recrutement de personnel statutaire
- ✓ Moindre recrutement de personnel saisonnier (Exposition, Ascenseur panoramique, service technique, ...)
- ✓ Avoir sur l'assurance statutaire du personnel

## 014 - Atténuations de produits

Le montant de la contribution de la commune au FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) n'est pas connu à ce jour. Il est reconduit à 190 000 €.

Le montant des dégrèvements ne sera connu qu'en fin d'année.

## 65 - Autres charges de gestion courante

Une augmentation de 6.13 %

Malgré la baisse des indemnités aux élus et de la participation aux frais des animations annuelles portées par l'Office de Tourisme, certains postes augmentent :

- Une enveloppe de 349 200 € pour répondre aux demandes de subventions des associations (+ 1 7 000 €)
- L'annulation de titres de recettes ou l'admission de créances en non valeur des années précédentes : + 50 000 €
- Une enveloppe de 4 000 € pour l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (15 dossiers à ce jour).

## 66 - Charges financières

La baisse des intérêts est liée au désendettement et au vieillissement de la dette (- 28 000 €).

Une ligne de trésorerie de 1 000 000 € au taux de 0.00 % avec 0.600 % de marge a été reconduite en mars 2020.

Les crédits propres au paiement des intérêts de l'emprunt qui sera contracté ne sont pas prévus à ce stade.

## 67 - Charges exceptionnelles

La participation à la couverture du déficit prévisionnel d'exploitation du Centre Culturel et de Congrès est prévue à hauteur de 1 500 000 € car elle comprend l'exercice 2019 qui n'a pas pu être versé. Son montant sera adapté au résultat 2020.

L'enveloppe des subventions exceptionnelles a été ajustée aux demandes connues en attendant une attribution individuelle.

La remise gracieuse au bénéfice des commerçants non sédentaires et de certaines locations s'élève à environ à 80 000 €.

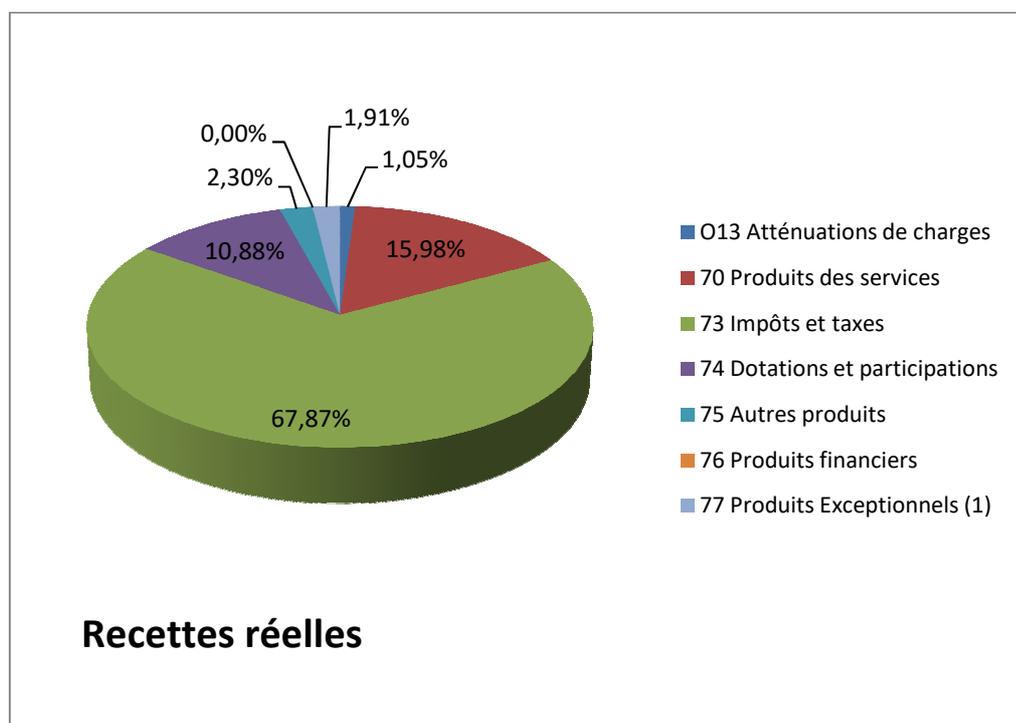
## 022 - Dépenses imprévues

Le montant réservé à ces dépenses (100 000 €) est du même niveau qu'en 2019.

## 042 - Opérations d'ordre budgétaire

Ces prévisions concernent principalement les dotations aux amortissements des immobilisations et des charges financières qui participent au financement de l'investissement.

### Recettes



### 013 - Atténuations de charges

Ces recettes correspondent principalement aux remboursements d'indemnités journalières des agents en congés maladie.

### 70 - Produits des services

Ces recettes liées aux produits et prestations de service ont été revues à la baisse pour tenir compte des engagements de la collectivité aux bénéficiaires des usagers. Il n'est pas prévu d'augmentation de tarif.

- Le stationnement gratuit jusqu'au 30 juin 2020 : - 231 500 €
- Le forfait Post Stationnement : - 20 000 €
- La fermeture de l'ascenseur : - 67 000 €
- L'accès à la piscine gratuit : - 10 000 €
- La restauration scolaire et le périscolaire gratuits de mars à la fin de l'année scolaire : - 125 000 €
- La location des Mâts-Drapeaux : - 10 000 €

La mise à disposition de personnel au Centre Culturel et de Congrès, aux budgets annexes Eau, Assainissement et Eglise Ste : 700 000€.

La mise à disposition de personnel à la Communauté de Communes concerne les interventions des services de la ville dans tous les corps de métier (110 000 €) et des agents de la commune qui

interviennent sur les compétences Petite Enfance – Enfance – Jeunesse Communales Sarlat-Périgord Noir (227 000 €). S’y rajoute le personnel mis à disposition des associations et les prestations aux bénéficiaires d’autres structures (CIAS, SIDES, Aérodrôme) pour 188 000 € ainsi que la vente de repas principalement au CIAS, Althéa et 3ème âge (254 000 €)

### 73 - Impôts et taxes

Taxes	2019			2020				Ecart	
	Bases effectives	Taux %	Produits	Bases	Variation	Taux 2020	Produits	Montant	%
TH	15 546 957	13,59	2 112 831	15 688 000	0.9 %	/	2 131 999	/	/
TFB	15 318 150	41,74	6 393 795	15 560 000	1.60 %	41.74%	6 494 744	100 949	1.60
TFNB	102 798	165.62	170 254	104 300	1.60 %	165.62%	172 742	2 488	1.50
	<b>30 967 905</b>			<b>31 352 300</b>	<b>1,01 %</b>				
	<b>Total 2019</b>		<b>8 676 880</b>	<b>Total 2020</b>			<b>6 667 486</b>	<b>103 473</b>	

(Extrait de l'état 1259 COM)

La loi de finances pour 2020 a revalorisé les bases de 0.9 % pour la TH et 2.20 % pour les TF. Tel qu'envisagé dans le DOB, les taux seront maintenus : le vote de ces taux devait intervenir avant le 3 juillet.

La DSC (Dotation de Solidarité Communale) sera diminuée de 1/10<sup>ème</sup> tel que prévu.

Le FPIC, non connu à ce jour, est estimé à 130 000€. La contribution pour 2019 était de 61 108 €.

Tout comme les prestations de services, les recettes suivantes ont été revues à la baisse :

- Droits de place : terrasses – 170 000 €
- Versement mobilité (Ex versement transports) – 100 000 €
- Droits de mutations – 135 000 €

### 74 - Dotations et participations

Les dotations ont été notifiées : + 83 175 € par rapport à 2019.

Les compensations au titre des exonérations que prononce l'Etat au profit de certains contribuables ont été notifiées et s'élèvent à 254 912 €, soit + 32 000 € par rapport à 2019.

La participation de la CAF pour le périscolaire est évalué à 114 100 €.

### 75 - Autres produits

Les revenus des immeubles baissent de 16 000 € (Départ du Trésor Public et arrivée de la Pelle aux Idées). La remise gracieuse (36 000 €) sur certains loyers sera comptabilisée en dépense.

### 77 - Produits exceptionnels

Ces recettes aléatoires, estimées à 300 000 €, comprennent les remboursements de sinistres, les dons, les annulations de mandats, Etc ... ; ainsi que l'aide de l'Etat, estimée à 200 000 €, pour compenser certains recettes fiscales et domaniales (Le PLR3 est cours de discussion au Parlement).

### 042 - Opérations d'ordre budgétaire

Elles concernent les Travaux en Régie (400 000 €) et l'amortissement des subventions d'investissement (140 000 €).

# L'Investissement

Investissement			
DEPENSES		RECETTES	
	2020		2 020
Report déficit 2019	1 050 331	Affectation du résultat	585 081
		Virement de la section de fonctionnement	1 066 300
Remboursement Emprunt	1 911 000	FCTVA : sur investissement 2019	286 800
		Amendes de police	100 000
Dépenses imprévues	150 000	Taxe d'Aménagement	100 000
Dépenses nouvelles d'équipement	2 268 300	Subventions 2020	75 775
Restes A Réaliser 2019	451 400	Restes A Réaliser 2019 Subventions	916 636
		Cession Terrains	70 000
O40 Reprise de provisions (CCAS)	15 250		-
O40 - Travaux en régie	400 000	O42 - OOES : amortissements, ...	1 106 350
O40-Amortissements subvention d'équipement	136 405	Emprunt nouveau	2 075 744
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 382 686</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>6 382 686</b>

Maintien d'un niveau d'investissement significatif à **2 719 700 €** :

Les dépenses nouvelles s'élèvent à : **2 268 300 €**. Il n'est prévu aucun fonds de concours notamment de voirie.

Les Restes à Réaliser de 2019 s'élèvent à : **451 400 €**.

Les dépenses imprévues (150 000 €) tiennent compte des montants alloués à l'opération « Participation Citoyenne ».

Subventions nouvelles : **75 775 €**

Restes à réaliser 2019 : **916 636 €**

Taxe aménagement : **100 000 €**

## Les principaux équipements et leurs subventions

**Hôtel de Ville (101) : 167 000 €**

- Equipement informatique : matériels et logiciels.
- Bâtiment Mairie : Alarme incendie, Isolation (huisserie...)

**CTM (102) : 160 500 €**

- Equipement des services techniques en matériel et outillage (chargeur,...)
- Local de stockage des hydrocarbures
- Couverture du magasin
- Clôture du site

**Bâtiments communaux (103) : 315 600 €**

- Achat bâtiment rue des Armes
- Mises en sécurité électrique de plusieurs bâtiments.

- Assistance à Maîtrise d'ouvrage Diagnostic chauffage

### **Cimetière (106) : 35 400 €**

- Numérisation du plan.
- Divers travaux et matériels.

### **Bâtiments scolaires (107) : 170 000 €**

- Regroupement écoles Jules Ferry et Ferdinand Buisson : études
- Achat de VPI école Jules Ferry.
- Divers travaux dans les écoles et achat de matériel/mobilier.

**Recette Contrats Projets Communaux 2016/2020 école du Pignol 43 310 €**

### **Cathédrale Saint Sacerdos (10) : 95 000 €**

- Couverture abside nord

### **Equipements sportifs (15) : 74 900 €**

- Remplacement de deux véhicules
- Divers travaux dans bâtiments (Vestiaires, chalet PNA, Dojo).

### **Tennis Madrazès (17) : 17 200 €**

- Eclairage court n°3
- Etude réfection de courts

### **Piscine (18) : 63 100 €**

- Travaux toiture, façade, portes
- Achat d'un chloreur

### **Stationnement - Mobilier urbain (22) : 102 700 €**

- Matériels divers liés à l'épidémie (borne gel, parasols, barrières)
- Bornes rue JJ Escande
- Travaux voirie installation caméra

### **Propreté Urbaine (23) : 188 200 €**

- Poursuite de la mise en place de conteneurs enterrés
- Achat d'un véhicule
- Système de géolocalisation de la balayeuse

### **Eclairage public (24) : 328 200 €**

- Poursuite de l'enfouissement des réseaux ou de leurs extensions. (quartier Lachambeaudie, Maratuelle, rue Delpeyrat)

## **Voiries – Routes – Réseaux (26) : 206 600 €**

- Démolition bâtiment rue JB Delpeyrat
- Plaques de rues dans le cadre de la dénomination et la numérotation de toutes les rues et routes (Adressage)

## **Espaces verts (33) : 27 200 €**

- Achat d'un microtracteur
- Achat de matériels divers

## **Maison du Patrimoine (35) : 24 100 €**

- Restauration planches cadastrales et cadastre Napoléonien  
**Subvention DRAC (Planche et registre) : 8 600 €**

## **Festivités (36) : 86 500 €**

- Achat d'un podium roulant.
- Achats de divers matériels en complément ou en remplacement (barnums, tables, chaises, barrières, panneaux).
- Achats d'illuminations pour les fêtes de fin d'année.

## **Police Municipale (37) : 22 000 €**

- Remplacement et équipement d'un véhicule.
- Matériel de paiement stationnement

## **Quartier- Animations (42) : 149 000 €**

- Aménagement nouvelles parcelles jardins de proximité
- Equipement et travaux aires de jeux (Le Plantier, Le Colombier, La Trappe, Le Sablou, La Canéda)  
**DETR 2020 42 140 €**

## **Ancien Evêché (45) : 154 300 €**

- Réfection des huisseries : Tranches 2 & 3

## **Secteur Sauvegardé (46) : 226 800 €**

- Réfection des sols dans le centre ville.
- Lampes et réseau, éclairage gaz.
- Portes fibrociment des coffrets électriques

## **Ascenseur (48) : 30 300 €**

- Divers travaux de maintenance et de sécurisation.

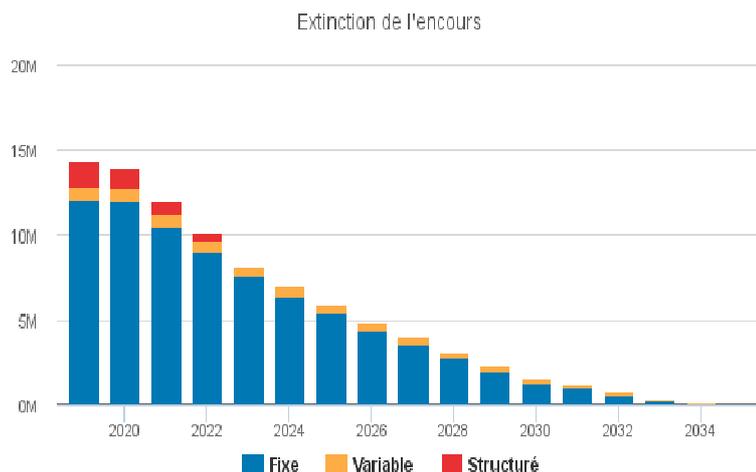
## III – La Dette

L'emprunt prévu pour 2020 s'élève à : **2 075 000 €**

### **1. La stabilisation de l'endettement :**

Dettes au 1 janvier 2020 :	13 952 522
Emprunt 2020 :	2 075 000
Remboursement en capital :	1 911 000
Dettes au 31 décembre :	14 116 522

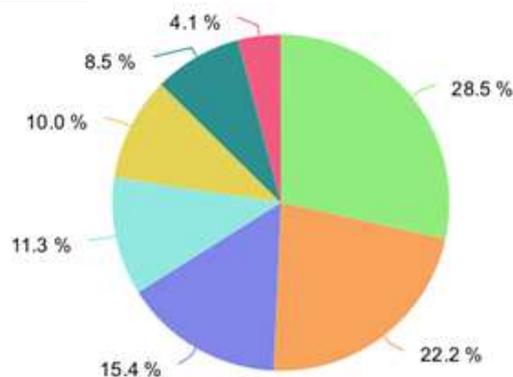
### **2. La trajectoire de désendettement :**



### **3. Extinction de la dette**

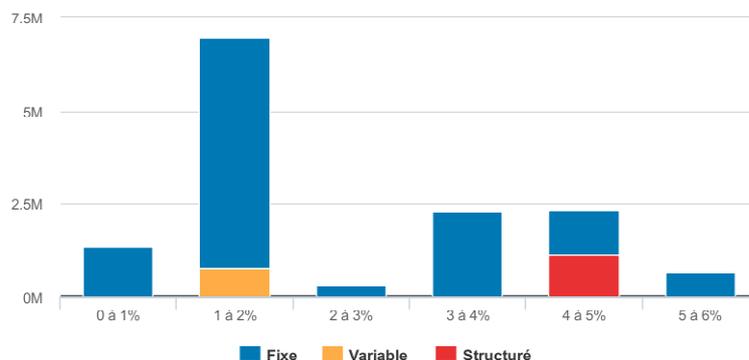
Ex.	Encours début	Annuité	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Amort.	Solde
2020	13 952 522,89	2 253 775,59	344 087,76	2,48%	2,54%	1 909 687,83	2 253 775,59
2021	12 042 835,06	2 243 548,41	278 209,49	2,32%	2,42%	1 965 338,92	2 243 548,41
2022	10 077 496,14	2 074 307,55	214 595,57	2,10%	2,23%	1 859 711,98	2 074 307,55
2023	8 217 784,16	1 395 245,54	152 861,59	1,92%	1,97%	1 242 383,95	1 395 245,54
2024	6 975 400,21	1 201 183,63	122 520,57	1,82%	1,87%	1 078 663,06	1 201 183,63
2025	5 896 737,15	1 080 005,89	99 026,48	1,73%	1,78%	980 979,41	1 080 005,89
2026	4 915 757,74	963 862,92	79 582,74	1,65%	1,71%	884 280,18	963 862,92
2027	4 031 477,56	955 175,72	61 643,46	1,55%	1,64%	893 532,26	955 175,72
2028	3 137 945,30	884 670,23	43 501,30	1,43%	1,52%	841 168,93	884 670,23
2029	2 296 776,37	757 260,74	28 264,43	1,37%	1,40%	728 996,31	757 260,74
2030	1 567 780,06	395 955,80	19 769,62	1,35%	1,34%	376 186,18	395 955,80
2031	1 191 593,88	392 703,13	14 712,55	1,35%	1,34%	377 990,58	392 703,13
2032	813 603,30	389 450,46	9 630,22	1,36%	1,34%	379 820,24	389 450,46
2033	433 783,06	252 738,97	4 989,15	1,39%	1,34%	247 749,82	252 738,97
2034	186 033,24	140 403,69	2 320,45	1,55%	1,36%	138 083,24	140 403,69
2035	47 950,00	48 789,13	839,13	1,75%	1,75%	47 950,00	48 789,13

#### 4. Répartition par prêteur



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	-	28,48	3 973 053,34
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	-	22,19	3 096 220,19
LA BANQUE POSTALE	-	15,41	2 149 609,49
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	-	11,33	1 581 198,62
BANQUE POPULAIRE AQUITAINE-CENTRE ATLANTIQUE	-	10,00	1 395 930,05
CAISSE DES DEPOTS	-	8,49	1 184 860,98
SOCIETE GENERALE	-	4,10	571 650,22
<b>TOTAL</b>			<b>13 952 522,89</b>

#### 5. Structure de la dette par tranche de taux



Taux Effectif Global Résiduel	%	Encours
0% à 1%	9,69	1 352 000,00
1% à 2%	50,03	6 979 952,13
2% à 3%	2,15	300 287,77
3% à 4%	16,62	2 318 295,48
4% à 5%	16,85	2 350 371,17
5% à 6%	4,67	651 616,34
<b>TOTAL</b>		<b>13 952 522,89</b>

## IV – L'équilibre des opérations financières

Un autofinancement de : **4 131 167 €**

<b>Equilibre opérations financières</b>	
<b>Dépenses à couvrir :</b>	
Emprunt	1 911 000
Subvention transférées	136 405
Dépenses imprévues investiss	150 000
RAR 2019	451 400
D001	1 050 331
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 699 136</b>
<b>Recettes :</b>	
FCTVA	286 800
T. Aménagement	100 000
Amortissements	1 106 350
Cessions	70 000
Virement	1 066 300
RAR 2019	916 636
Cpte 1068	585 081
<b>Total Recettes</b>	<b>4 131 167</b>
<b>Solde</b>	<b>432 032</b>

## V – Les budgets annexes

### Eau

Des travaux de réhabilitation ou d'extension pour un montant global de 745 000 € :

- Travaux réseaux Eau potable : 545 000 € (Rue JB Delpeyrat, Rond point Prentegarde, Avenue du Colonel Kauffmann)
- Travaux réseaux Eaux pluviales : 190 000 € (Travaux sur tout le territoire de la collectivité)
- Poursuite des travaux sur la Cuze et des travaux de protection du périmètre de captage

### Assainissement

- Travaux de renouvellement de réseaux (Rue JB Delpeyrat et tout le territoire)

### Eglise Sainte Marie

Les mesures économiques de soutien aux entreprises locales prises par la collectivité impactent le budget Ste Marie. En effet, il a été décidé de faire bénéficier aux gestionnaires des stands du marché de la gratuité de leur occupation du domaine public pour le premier semestre 2020. (Opérations comptables se neutralisant par des mandats de charges exceptionnelles venant compenser les titres de recettes par soucis de transparence).

Il n'est pas prévu de travaux particuliers si ce n'est des travaux d'entretien courant du site.

## **Pôle Emploi**

Ce budget annexe est en cours de suppression.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_45\_1-DE

## **Centre Culturel et de Congrès**

Toutes les représentations ont été annulées à compter du début de la période de confinement jusqu'à la fin de la saison. Les recettes ont donc été revues à la baisse.

La subvention prévisionnelle de 1 500 000 € versée par le budget principal viendra couvrir les dépenses que ce budget annexe ne peut supporter seul (Personnel, achat de fournitures, services extérieur et amortissements). Un ajustement sera effectué en fonction du résultat de l'exercice.

### Les travaux :

- Parc Lumière scénique : 26 000 €
- Travaux d'amélioration des locaux : 15 000 €

### Le matériel :

- Matériel son, alarme, informatique : 1 500 €
- Acquisition de matériel divers : 2 500 €

### La structure d'accueil pour le tourisme d'affaire (SATA) :

- Poursuite du Programme technique : 25 000 €

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
 CONSEIL MUNICIPAL  
 COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstentions	6
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération N°2020-46**

**BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE EAU**

Le Conseil Municipal vote, au niveau des chapitres pour les sections d'investissement et d'exploitation le Budget Primitif Eau de l'année 2020 s'élevant en recettes et en dépenses comme indiqués ci-dessous.

<b>Budget Annexe « Eau »</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>
VOTE	1 110 000.00 €	454 659.73 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	655 340.27 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 110 000.00 €</b>	<b>1 110 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
VOTE	894 507.16 €	1 081 150.00 €
RESTES A REALISER N-1	283 727.34 €	344 850.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	247 765.50 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 426 000.00 €</b>	<b>1 426 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 536 000.00 €</b>	<b>2 536 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DIT** que le Budget Primitif « Eau » a été voté par chapitre en section d'exploitation et d'investissement ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21240520300127</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE VILLE DE SARLAT-LA CANEDA</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie de sarlat la caneda

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

BUDGET : BUDGET EAU (2)

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 27

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 28

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 29

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 110 000,00	454 659,73
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>R E P O R T S</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 655 340,27
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 110 000,00</b>	<b>1 110 000,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	894 507,16	1 081 150,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	283 727,34	344 850,00
<b>R E P O R T S</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 247 765,50	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>1 426 000,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>2 536 000,00</b>	<b>2 536 000,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	33 600,00	0,00	39 000,00	0,00	39 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	145 149,00	0,00	150 440,00	0,00	150 440,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>178 749,00</b>	<b>0,00</b>	<b>189 440,00</b>	<b>0,00</b>	<b>189 440,00</b>
66	Charges financières	28 859,48	0,00	26 052,84	0,00	26 052,84
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>207 608,48</b>	<b>0,00</b>	<b>215 492,84</b>	<b>0,00</b>	<b>215 492,84</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	809 000,00		825 280,00	0,00	825 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	68 391,52		69 227,16	0,00	69 227,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>877 391,52</b>		<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>	<b>894 507,16</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 085 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 110 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 110 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	409 511,77	0,00	439 044,73	0,00	439 044,73
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>409 511,77</b>	<b>0,00</b>	<b>439 044,73</b>	<b>0,00</b>	<b>439 044,73</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>409 511,77</b>	<b>0,00</b>	<b>439 044,73</b>	<b>0,00</b>	<b>439 044,73</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 620,00		15 615,00	0,00	15 615,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>15 620,00</b>		<b>15 615,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 615,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>425 131,77</b>	<b>0,00</b>	<b>454 659,73</b>	<b>0,00</b>	<b>454 659,73</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>655 340,27</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>878 892,16</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	2 020,00	0,00	2 020,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 739 330,00	283 727,34	744 287,66	0,00	1 028 015,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 742 330,00</b>	<b>283 727,34</b>	<b>746 307,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1 030 035,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	107 250,00	0,00	132 584,50	0,00	132 584,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>107 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>132 584,50</b>	<b>0,00</b>	<b>132 584,50</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 849 580,00</b>	<b>283 727,34</b>	<b>878 892,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162 619,50</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 620,00		15 615,00	0,00	15 615,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>15 620,00</b>		<b>15 615,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 615,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 865 200,00</b>	<b>283 727,34</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 178 234,50</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>247 765,50</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	260 394,00	260 394,00	0,00	0,00	260 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	422 300,00	84 456,00	0,00	0,00	84 456,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>682 694,00</b>	<b>344 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>344 850,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	26 711,53	0,00	186 642,84	0,00	186 642,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>26 711,53</b>	<b>0,00</b>	<b>186 642,84</b>	<b>0,00</b>	<b>186 642,84</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>709 405,53</b>	<b>344 850,00</b>	<b>186 642,84</b>	<b>0,00</b>	<b>531 492,84</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	809 000,00		825 280,00	0,00	825 280,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	68 391,52		69 227,16	0,00	69 227,16
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>877 391,52</b>		<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>	<b>894 507,16</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 586 797,05</b>	<b>344 850,00</b>	<b>1 081 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 426 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------

Pour information :



**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION  
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	39 000,00		39 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 440,00		150 440,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	26 052,84	0,00	26 052,84
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	69 227,16	69 227,16
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		825 280,00	825 280,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>215 492,84</b>	<b>894 507,16</b>	<b>1 110 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 615,00	15 615,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	132 584,50	0,00	132 584,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 028 015,00		1 028 015,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 020,00	0,00	2 020,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 162 619,50</b>	<b>15 615,00</b>	<b>1 178 234,50</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>247 765,50</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	439 044,73		439 044,73
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 615,00	15 615,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>439 044,73</b>	<b>15 615,00</b>	<b>454 659,73</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>655 340,27</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	260 394,00	0,00	260 394,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	84 456,00	0,00	84 456,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		69 227,16	69 227,16
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		825 280,00	825 280,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>344 850,00</b>	<b>894 507,16</b>	<b>1 239 357,16</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>186 642,84</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>33 600,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>0,00</b>
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 550,00	4 000,00	0,00
6066	Carburants	1 500,00	1 200,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	300,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	13 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	180,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	0,00
6161	Multirisques	350,00	320,00	0,00
618	Divers	5 400,00	13 000,00	0,00
6228	Divers	3 000,00	3 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>145 149,00</b>	<b>150 440,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	145 000,00	150 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	149,00	440,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>178 749,00</b>	<b>189 440,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>28 859,48</b>	<b>26 052,84</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 859,48	26 052,84	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>207 608,48</b>	<b>215 492,84</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>809 000,00</b>	<b>825 280,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>68 391,52</b>	<b>69 227,16</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	68 391,52	69 227,16	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>877 391,52</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>877 391,52</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 085 000,00</b>	<b>1 110 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_46\_1-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	409 511,77	439 044,73	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	409 511,77	439 044,73	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>409 511,77</b>	<b>439 044,73</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>409 511,77</b>	<b>439 044,73</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 620,00	15 615,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 620,00	15 615,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>15 620,00</b>	<b>15 615,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>425 131,77</b>	<b>454 659,73</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>655 340,27</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 110 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 000,00	2 020,00	0,00
2154	Matériel industriel	3 000,00	2 020,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	1 073 000,00	544 966,47	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	350 000,00	199 299,19	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	300 000,00	22,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	16 330,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 742 330,00</b>	<b>746 307,66</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	107 250,00	132 584,50	0,00
1641	Emprunts en euros	107 250,00	110 062,50	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	22 522,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>107 250,00</b>	<b>132 584,50</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 849 580,00</b>	<b>878 892,16</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 620,00	15 615,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 620,00	15 615,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 430,00	2 429,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 640,00	12 640,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	550,00	546,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>15 620,00</b>	<b>15 615,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 865 200,00</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>283 727,34</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>247 765,50</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>260 394,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	260 394,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>422 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1678	Autres dettes condit° particulières	422 300,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>682 694,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>26 711,53</b>	<b>186 642,84</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	26 711,53	186 642,84	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>26 711,53</b>	<b>186 642,84</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>709 405,53</b>	<b>186 642,84</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>809 000,00</b>	<b>825 280,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>68 391,52</b>	<b>69 227,16</b>	<b>0,00</b>
28128	Aménagement Autres terrains	5 269,00	5 269,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	51 640,00	52 055,16	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 209,00	9 629,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 273,52	2 274,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>877 391,52</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>877 391,52</b>	<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 586 797,05</b>	<b>1 081 150,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>344 850,00</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 426 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX EAU POTABLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		2 013 775,21	a 195 033,53	544 966,47	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 735,46	34 076,74	117 923,26	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	92 735,46	34 076,74	117 923,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 921 039,75	160 956,79	427 043,21	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 921 039,75	160 956,79	427 043,21	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 260 394,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	260 394,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	260 394,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-479 606,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		111 748,83	a 60 600,81	199 299,19	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 750,06	60 600,81	9 299,19	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	57 750,06	60 600,81	9 299,19	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 998,77	0,00	190 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	53 998,77	0,00	190 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-259 900,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX SUR LA CUZE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		10 015,00	a 11 978,00	22,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>10 015,00</b>	<b>11 978,00</b>	<b>22,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 015,00	11 978,00	22,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-12 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)  
LIBELLE : TRX.PROTECT.PÉRIMÈTRE CAPTAGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 16 115,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>16 115,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	16 115,00	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-16 115,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 746 847,74									
1641 Emprunts en euros (total)					1 746 847,74									
5537656 (E0009)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	19/03/2018	26/03/2018	26/06/2018	994 600,00	F	FIXE	1,510	1,518		T	P	N	A-1
9680122 (E0008)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	29/12/2015	30/12/2015	30/03/2016	400 000,00	F	FIXE	2,590	2,615		T	P	N	A-1
MON248920EUR (E0007)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/06/2007	28/06/2007	01/07/2008	352 247,74	F	FIXE	4,990	5,057		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					337 824,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					337 824,00									
210243386 (E0010)	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	14/03/2019	01/04/2019	14/03/2020	337 824,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET EAU - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_46\_1-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 084 671,74</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 308 664,86</b>					<b>110 056,65</b>	<b>26 044,83</b>	<b>0,00</b>	<b>1 862,07</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 308 664,86					110 056,65	26 044,83	0,00	1 862,07
5537656 (E0009)	N	0,00	A-1	889 810,09	13,24	F	FIXE	1,510	61 132,63	13 091,05	0,00	208,55
9680122 (E0008)	N	0,00	A-1	326 437,60	14,00	F	FIXE	2,590	19 608,53	8 265,31	0,00	44,15
MON248920EUR (E0007)	N	0,00	A-1	92 417,17	2,50	F	FIXE	4,990	29 315,49	4 688,47	0,00	1 609,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>337 824,00</b>					<b>22 521,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		337 824,00					22 521,60	0,00	0,00	0,00
210243386 (E0010)	N	0,00	A-1	337 824,00	14,20	F	FIXE	0,000	22 521,60	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 646 488,86</b>					<b>132 578,25</b>	<b>26 044,83</b>	<b>0,00</b>	<b>1 862,07</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET EAU - BP (projet de budget) - 2020

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une déprime exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_46\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 646 488,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	13/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	16/11/1996
L	Voitures	10	16/11/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	16/11/1996
L	Mobilier	15	16/11/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/11/1996
L	Matériel informatique	5	16/11/1996
L	Matériels classiques	10	16/11/1996
L	Coffre-fort	30	16/11/1996
L	Installations et appareils de chauffage	20	16/11/1996
L	Appareils de levage ascenseurs	30	16/11/1996
L	Appareils de laboratoire	10	16/11/1996
L	Equipements de garage et ateliers	15	16/11/1996
L	Equipements cuisines	15	16/11/1996
L	Equipements sportifs	15	16/11/1996
L	Installations de la voirie	30	16/11/1996
L	Plantations	20	16/11/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/11/1996
L	Batiments légers, abris	15	16/11/1996
L	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	16/11/1996
L	Biens de faible valeur	1	13/12/2013



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>148 199,50</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>132 584,50</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 062,50	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	22 522,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>15 615,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 615,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>148 199,50</b>	<b>283 727,34</b>	<b>247 765,50</b>	<b>679 692,34</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>894 507,16</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>894 507,16</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	5 269,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	52 055,16	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 629,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 274,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	825 280,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>894 507,16</b>	<b>344 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 642,84</b>	<b>1 426 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 679 692,34</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 426 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 746 307,66</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN Patrick	
BENCHENA Toufik	
BERTIN Jean-René	
BIDOYET Marc	
BOUYSSOU Élise	
CABANEL Marlies	
CARRIÈRE Romain	
CASTAGNAU Célia	
COQ François	
DA COSTA Carlos	
DE PERETTI Jean-Jacques	
DELATTAIGNANT Marie-Pierre	
DELBOS Carole	
DORLEANS Rachel	
FANIER Basile	
FERREYRA Luis	
FLAQUIÈRE Maryline	
GATINEL Gérard	
KHIAL Alexia	
LAGOUBIE Fabienne	
LIVOUR Véronique	

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>

MULLER Claudine	
NAJEM Christophe	
NÈGREVERGNE Julie	
PINTA-TOURRET Marc	
PÉRUSIN Nadine	
STIEVENARD Guy	
THOMAS Olivier	
VALETTE Marie-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	6
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-47

**BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal vote, au niveau des chapitres pour les sections d'investissement et d'exploitation le Budget Primitif Assainissement de l'année 2020 s'élevant en recettes et en dépenses comme indiqués ci-dessous.

<b>Budget Annexe « Assainissement »</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>
VOTE	1 318 000.00 €	747 860.42 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	570 139.58 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 318 000.00 €</b>	<b>1 318 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
VOTE	948 567.36 €	1 015 515.21 €
RESTES A REALISER N-1	81 432.64 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	14 484.79 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 030 000.00 €</b>	<b>1 030 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 348 000.00 €</b>	<b>2 348 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DIT** que le Budget Primitif « Assainissement » a été voté par chapitre en section d'exploitation et d'investissement ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme  
 Le Maire,  
 Jean-Jacques de Peretti

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21240520300143</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE VILLE DE SARLAT-LA CANEDA</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie de sarlat la caneda

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

**BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)**

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 318 000,00	747 860,42
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 570 139,58
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>1 318 000,00</b>	<b>1 318 000,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	948 567,36	1 015 515,21
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	81 432,64	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 14 484,79
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>1 030 000,00</b>	<b>1 030 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 348 000,00</b>	<b>2 348 000,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	15 040,00	0,00	50 370,00	0,00	50 370,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>74 040,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 370,00</b>
66	Charges financières	24 950,58	0,00	22 507,64	0,00	22 507,64
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	226 555,00	0,00	226 555,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>98 990,58</b>	<b>0,00</b>	<b>369 432,64</b>	<b>0,00</b>	<b>369 432,64</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	579 000,00		815 795,00	0,00	815 795,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	136 009,42		132 772,36	0,00	132 772,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>715 009,42</b>		<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>	<b>948 567,36</b>
<b>TOTAL</b>		<b>814 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 318 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 318 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	460 000,00	0,00	689 000,00	0,00	689 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 718,09	0,00	31 510,42	0,00	31 510,42
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>480 718,09</b>	<b>0,00</b>	<b>720 510,42</b>	<b>0,00</b>	<b>720 510,42</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>480 718,09</b>	<b>0,00</b>	<b>720 510,42</b>	<b>0,00</b>	<b>720 510,42</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 520,00		27 350,00	0,00	27 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>26 520,00</b>		<b>27 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 350,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>507 238,09</b>	<b>0,00</b>	<b>747 860,42</b>	<b>0,00</b>	<b>747 860,42</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>570 139,58</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>921 217,36</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>552 250,00</b>	<b>81 432,64</b>	<b>765 617,36</b>	<b>0,00</b>	<b>847 050,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>552 250,00</b>	<b>81 432,64</b>	<b>765 617,36</b>	<b>0,00</b>	<b>847 050,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 117,43	0,00	155 600,00	0,00	155 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>155 117,43</b>	<b>0,00</b>	<b>155 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 600,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>707 367,43</b>	<b>81 432,64</b>	<b>921 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 002 650,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 520,00		27 350,00	0,00	27 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>26 520,00</b>		<b>27 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 350,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>733 887,43</b>	<b>81 432,64</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 030 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	66 490,58	0,00	66 947,85	0,00	66 947,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>66 490,58</b>	<b>0,00</b>	<b>66 947,85</b>	<b>0,00</b>	<b>66 947,85</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>66 490,58</b>	<b>0,00</b>	<b>66 947,85</b>	<b>0,00</b>	<b>66 947,85</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	579 000,00		815 795,00	0,00	815 795,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	136 009,42		132 772,36	0,00	132 772,36
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>715 009,42</b>		<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>	<b>948 567,36</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>781 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 015 515,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 015 515,21</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>14 484,79</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION  
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	50 370,00		50 370,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 000,00		70 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	22 507,64	0,00	22 507,64
67	Charges exceptionnelles	226 555,00	0,00	226 555,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	132 772,36	132 772,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		815 795,00	815 795,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>369 432,64</b>	<b>948 567,36</b>	<b>1 318 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 350,00	27 350,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	155 600,00	0,00	155 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	847 050,00		847 050,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 002 650,00</b>	<b>27 350,00</b>	<b>1 030 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	689 000,00		689 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	31 510,42		31 510,42
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	27 350,00	27 350,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>720 510,42</b>	<b>27 350,00</b>	<b>747 860,42</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>570 139,58</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		132 772,36	132 772,36
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		815 795,00	815 795,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>948 567,36</b>	<b>948 567,36</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>14 484,79</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>66 947,85</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>15 040,00</b>	<b>50 370,00</b>	<b>0,00</b>
6063	Fournitures entretien et petit équipt	340,00	370,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	7 700,00	5 500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	2 000,00	0,00
618	Divers	1 000,00	22 500,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	20 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>59 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	59 000,00	70 000,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>74 040,00</b>	<b>120 370,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>24 950,58</b>	<b>22 507,64</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 950,58	22 507,64	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>226 555,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	226 555,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>98 990,58</b>	<b>369 432,64</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	579 000,00	815 795,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	136 009,42	132 772,36	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	136 009,42	132 772,36	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>715 009,42</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>715 009,42</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>814 000,00</b>	<b>1 318 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	460 000,00	689 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	460 000,00	689 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 718,09	31 510,42	0,00
741	Primes d'épuration	20 718,09	25 600,42	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	5 910,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>480 718,09</b>	<b>720 510,42</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>480 718,09</b>	<b>720 510,42</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	26 520,00	27 350,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 520,00	27 350,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>26 520,00</b>	<b>27 350,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>507 238,09</b>	<b>747 860,42</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>570 139,58</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 318 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	519 000,00	758 567,36	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	33 250,00	7 050,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>552 250,00</b>	<b>765 617,36</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 117,43	155 600,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 117,43	155 600,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>155 117,43</b>	<b>155 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>707 367,43</b>	<b>921 217,36</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	26 520,00	27 350,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 520,00	27 350,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	16 607,00	17 430,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	999,00	1 000,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	49,00	50,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	8 230,00	8 230,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	635,00	640,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>26 520,00</b>	<b>27 350,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>733 887,43</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>81 432,64</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>66 490,58</b>	<b>66 947,85</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	66 490,58	66 947,85	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 490,58</b>	<b>66 947,85</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>66 490,58</b>	<b>66 947,85</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>579 000,00</b>	<b>815 795,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>136 009,42</b>	<b>132 772,36</b>	<b>0,00</b>
281311	Bâtiments d'exploitation	42 825,00	42 824,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	89 875,00	89 948,36	0,00
281782	Matériel de transport (mad)	3 065,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	244,42	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>715 009,42</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>715 009,42</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>781 500,00</b>	<b>1 015 515,21</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>14 484,79</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 030 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		721 547,04	a 81 432,64	758 567,36	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 513,23	63 844,63	351 155,37	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	33 513,23	63 844,63	351 155,37	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	688 033,81	17 588,01	407 411,99	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	688 033,81	17 588,01	407 411,99	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-840 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)  
LIBELLE : STATION D'ÉPURATION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	7 050,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 050,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	7 050,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-7 050,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					2 012 976,40									
1641 Emprunts en euros (total)					2 012 976,40									
CO9229 (60044)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	10/10/2016	10/10/2016	10/01/2017	1 898 254,94	F	FIXE	1,460	1,490		T	C	N	A-1
MON248920EUR (60042)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/06/2007	28/06/2007	01/07/2008	114 721,46	F	FIXE	4,990	5,057		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_47\_1-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					2 012 976,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 490 294,87</b>					<b>155 567,19</b>	<b>22 503,84</b>	<b>0,00</b>	<b>4 899,73</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 490 294,87					155 567,19	22 503,84	0,00	4 899,73
CO9229 (60044)	N	0,00	A-1	1 460 196,14	9,78	F	FIXE	1,460	146 019,60	20 976,88	0,00	4 375,58
MON248920EUR (60042)	N	0,00	A-1	30 098,73	2,50	F	FIXE	4,990	9 547,59	1 526,96	0,00	524,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 490 294,87</b>					<b>155 567,19</b>	<b>22 503,84</b>	<b>0,00</b>	<b>4 899,73</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

**VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020**

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_47\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 490 294,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000€ €	13/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	16/11/1996
L	Voitures	10	16/11/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	16/11/1996
L	Mobilier	15	16/11/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/11/1996
L	Matériel informatique	5	16/11/1996
L	Matériels classiques	10	16/11/1996
L	Coffre-fort	30	16/11/1996
L	Installations et appareils de chauffage	20	16/11/1996
L	Appareils de levage ascenseurs	30	16/11/1996
L	Appareils de laboratoire	10	16/11/1996
L	Equipements de garage et ateliers	15	16/11/1996
L	Equipements cuisines	15	16/11/1996
L	Equipements sportifs	15	16/11/1996
L	Installations de la voirie	30	16/11/1996
L	Plantations	20	16/11/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/11/1996
L	Batiments légers, abris	15	16/11/1996
L	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	16/11/1996
L	Biens de faible valeur	1	13/12/2013

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>182 950,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>155 600,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 600,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>27 350,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	27 350,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>182 950,00</b>	<b>81 432,64</b>	<b>0,00</b>	<b>264 382,64</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>948 567,36</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments d'exploitation	42 824,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	89 948,36	0,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	815 795,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>948 567,36</b>	<b>0,00</b>	<b>14 484,79</b>	<b>66 947,85</b>	<b>1 030 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 264 382,64</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 030 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 765 617,36</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN Patrick	
BENCHENA Toufik	
BERTIN Jean-René	
BIDOYET Marc	
BOUYSSOU Élise	
CABANEL Marlies	
CARRIÈRE Romain	
CASTAGNAU Célia	
COQ François	
DA COSTA Carlos	
DE PERETTI Jean-Jacques	
DELATTAIGNANT Marie-Pierre	
DELBOS Carole	
DORLEANS Rachel	
FANIER Basile	
FERREYRA Luis	
FLAQUIÈRE Maryline	
GATINEL Gérard	
KHIAL Alexia	
LAGOUBIE Fabienne	
LIVOUR Véronique	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MULLER Claudine	
NAJEM Christophe	
NÈGREVERGNE Julie	
PINTA-TOURRET Marc	
PÉRUSIN Nadine	
STIEVENARD Guy	
THOMAS Olivier	
VALETTE Marie-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstentions	6
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-48

**BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE EGLISE SAINTE MARIE**

Le Conseil Municipal vote, au niveau des chapitres pour les sections d'Investissement et d'exploitation le Budget Primitif Église Sainte Marie de l'exercice 2020 s'élevant en recettes et en dépenses comme indiqués ci-dessous.

<b>Budget Annexe « Ste Marie »</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>
VOTE	104 000.00 €	49 602.19€
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	54 397.81 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>104 000.00 €</b>	<b>104 000.00€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
VOTE	43 000.00 €	42 705.46 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	€	294.54 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>43 000.00 €</b>	<b>43 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>147 000.00 €</b>	<b>147 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DIT** que le Budget Primitif « Eglise Sainte Marie » a été voté par chapitre en section d'exploitation et d'investissement ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme  
 Le Maire,  
 Jean-Jacques de Peretti

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21240520300150</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE VILLE DE SARLAT-LA CANEDA</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie de sarlat la caneda

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

**BUDGET : BUDGET EGLISE SAINTE-MARIE (2)**

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 22

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 23

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 24

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>104 000,00</b>	<b>49 602,19</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>R E P O R T S</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b> <b>0,00</b>	<b>(si excédent)</b> <b>54 397,81</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>104 000,00</b>	<b>104 000,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>43 000,00</b>	<b>42 705,46</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>R E P O R T S</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b> <b>0,00</b>	<b>(si solde positif)</b> <b>294,54</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>43 000,00</b>	<b>43 000,00</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>147 000,00</b>	<b>147 000,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	25 435,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 300,00	0,00	5 300,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>30 435,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 300,00</b>
66	Charges financières	855,00	0,00	660,00	0,00	660,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	23 370,00	0,00	23 370,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>31 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 330,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 330,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	48 000,00		38 000,00	0,00	38 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 210,00		2 670,00	0,00	2 670,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>52 210,00</b>		<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 670,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>83 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 095,05	0,00	49 602,19	0,00	49 602,19
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>49 095,05</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>49 095,05</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>49 095,05</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>54 397,81</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>40 670,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 290,00	0,00	36 850,00	0,00	36 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>48 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 850,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 249,10	0,00	6 150,00	0,00	6 150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>6 249,10</b>	<b>0,00</b>	<b>6 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 150,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>54 539,10</b>	<b>0,00</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>54 539,10</b>	<b>0,00</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	16 960,90	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 329,10	0,00	2 035,46	0,00	2 035,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>19 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 035,46</b>	<b>0,00</b>	<b>2 035,46</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>19 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 035,46</b>	<b>0,00</b>	<b>2 035,46</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	48 000,00		38 000,00	0,00	38 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 210,00		2 670,00	0,00	2 670,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>52 210,00</b>		<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 670,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>71 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 705,46</b>	<b>0,00</b>	<b>42 705,46</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>294,54</b>
--	---------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION  
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 000,00		29 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00		5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 300,00		5 300,00
66	Charges financières	660,00	0,00	660,00
67	Charges exceptionnelles	23 370,00	0,00	23 370,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 670,00	2 670,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		38 000,00	38 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>63 330,00</b>	<b>40 670,00</b>	<b>104 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 150,00	0,00	6 150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	36 850,00	0,00	36 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 602,19		49 602,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>	<b>49 602,19</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>54 397,81</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 035,46	0,00	2 035,46
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 670,00	2 670,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		38 000,00	38 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 035,46</b>	<b>40 670,00</b>	<b>42 705,46</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>294,54</b>
--	---------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>25 435,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 500,00	7 500,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 105,00	1 500,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 400,00	14 000,00	0,00
6156	Maintenance	5 430,00	6 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>5 300,00</b>	<b>0,00</b>
6542	Créances éteintes	0,00	5 300,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>30 435,00</b>	<b>39 300,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>855,00</b>	<b>660,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	855,00	660,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>23 370,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	370,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	23 000,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>31 290,00</b>	<b>63 330,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>48 000,00</b>	<b>38 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>4 210,00</b>	<b>2 670,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 210,00	2 670,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>52 210,00</b>	<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>52 210,00</b>	<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>83 500,00</b>	<b>104 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 095,05	49 602,19	0,00
7588	Autres	49 095,05	49 602,19	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>49 095,05</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>49 095,05</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>49 095,05</b>	<b>49 602,19</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>54 397,81</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>104 000,00</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>48 290,00</b>	<b>36 850,00</b>	<b>0,00</b>
2131	Bâtiments	43 000,00	33 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	5 290,00	3 850,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>48 290,00</b>	<b>36 850,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>6 249,10</b>	<b>6 150,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 920,00	4 114,54	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 329,10	2 035,46	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>6 249,10</b>	<b>6 150,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>54 539,10</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>54 539,10</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 960,90	0,00	0,00
1068	Autres réserves	16 960,90	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 329,10	2 035,46	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>19 290,00</b>	<b>2 035,46</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>19 290,00</b>	<b>2 035,46</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	48 000,00	38 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 210,00	2 670,00	0,00
28131	Bâtiments	4 210,00	2 670,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>52 210,00</b>	<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>52 210,00</b>	<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>71 500,00</b>	<b>42 705,46</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>294,54</b>
--	---------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>43 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					49 395,65									
1641 Emprunts en euros (total)					49 395,65									
MON248920EUR (M04)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/06/2007	28/06/2007	01/07/2008	49 395,65	F	FIXE	4,990	5,057		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>49 395,65</b>									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_48\_1-BF



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>12 959,65</b>					<b>4 110,91</b>	<b>657,46</b>	<b>0,00</b>	<b>225,68</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 959,65					4 110,91	657,46	0,00	225,68
MON248920EUR (M04)	N	0,00	A-1	12 959,65	2,50	F	FIXE	4,990	4 110,91	657,46	0,00	225,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>12 959,65</b>					<b>4 110,91</b>	<b>657,46</b>	<b>0,00</b>	<b>225,68</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
Reçu en préfecture le 31/07/2020  
Affiché le   
ID : 024-212405203-20200730-2020\_48\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 959,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	16/11/1996
L	Voitures	10	16/11/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	16/11/1996
L	Mobilier	15	16/11/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/11/1996
L	Matériel informatique	5	16/11/1996
L	Matériels classiques	10	16/11/1996
L	Coffre-fort	30	16/11/1996
L	Installations et appareils de chauffage	20	16/11/1996
L	Appareils de levage ascenseurs	30	16/11/1996
L	Appareils de laboratoire	10	16/11/1996
L	Equipements de garage et ateliers	15	16/11/1996
L	Equipements cuisines	15	16/11/1996
L	Equipements sportifs	15	16/11/1996
L	Installations de la voirie	30	16/11/1996
L	Plantations	20	16/11/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/11/1996
L	Batiments légers, abris	15	16/11/1996
L	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	16/11/1996
L	Biens de faible valeur	1	13/12/2013

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>4 114,54</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 114,54</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 114,54	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 114,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 114,54</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>40 670,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	2 670,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	38 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>40 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>294,54</b>	<b>0,00</b>	<b>40 964,54</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 4 114,54</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 40 964,54</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 36 850,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN Patrick	
BENCHENA Toufik	
BERTIN Jean-René	
BIDOYET Marc	
BOUYSSOU Élise	
CABANEL Marlies	
CARRIÈRE Romain	
CASTAGNAU Célia	
COQ François	
DA COSTA Carlos	
DE PERETTI Jean-Jacques	
DELATTAIGNANT Marie-Pierre	
DELBOS Carole	
DORLEANS Rachel	
FANIER Basile	
FERREYRA Luis	
FLAQUIÈRE Maryline	
GATINEL Gérard	
KHIAL Alexia	
LAGOUBIE Fabienne	
LIVOUR Véronique	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MULLER Claudine	
NAJEM Christophe	
NÈGREVERGNE Julie	
PINTA-TOURRET Marc	
PÉRUSIN Nadine	
STIEVENARD Guy	
THOMAS Olivier	
VALETTE Marie-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	6
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération n°2020-49**

**BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**

Le Conseil Municipal vote, au niveau des chapitres pour les sections d'investissement et d'exploitation le Budget Primitif Centre Culturel et de Congrès de l'exercice 2020 s'élevant en recettes et en dépenses comme indiqués ci-dessous.

<b><u>Budget Annexe « Centre Culturel »</u></b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	909 904,79 €	1 600 000,00 €
RESTES A REALISER N-1		
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	759 095,21 €	
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION</b>	<b>1 669 000,00 €</b>	<b>1 669 000,00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	114 672,67 €	114 000,00 €
RESTES A REALISER N-1	23 812,50 €	28 000,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 514,83 €	
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>142 000,00 €</b>	<b>142 000,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 811 000,00 €</b>	<b>1 811 000,00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DIT** que le Budget Primitif « Centre Culturel » a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme  
 Le Maire,  
 Jean-Jacques de Peretti

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21240520300119</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPIC VILLE DE SARLAT-LA CANEDA</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie de sarlat la caneda

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

**BUDGET : BUDGET CENTRE CULTUREL (2)**

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	909 904,79	1 669 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 759 095,21	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 669 000,00</b>	<b>1 669 000,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	114 672,67	114 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	23 812,50	28 000,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 3 514,83	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>142 000,00</b>	<b>142 000,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>1 811 000,00</b>	<b>1 811 000,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	327 400,00	0,00	307 320,00	0,00	307 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	465 500,00	0,00	475 090,00	0,00	475 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>792 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>782 410,00</b>	<b>0,00</b>	<b>782 410,00</b>
66	Charges financières	7 112,76	0,00	6 499,79	0,00	6 499,79
67	Charges exceptionnelles	1 954,00	0,00	6 995,00	0,00	6 995,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>801 966,76</b>	<b>0,00</b>	<b>795 904,79</b>	<b>0,00</b>	<b>795 904,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	116 453,21		114 000,00	0,00	114 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>116 453,21</b>		<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>918 419,97</b>	<b>0,00</b>	<b>909 904,79</b>	<b>0,00</b>	<b>909 904,79</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>759 095,21</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	140 000,00	0,00	125 545,00	0,00	125 545,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>153 545,00</b>	<b>0,00</b>	<b>153 545,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	781 545,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>961 545,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 653 545,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 653 545,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 455,00		15 455,00	0,00	15 455,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>15 455,00</b>		<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 455,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>977 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 669 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 669 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>98 545,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 400,00	0,00	53 997,67	0,00	53 997,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	23 812,50	0,00	0,00	23 812,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 325,00</b>	<b>23 812,50</b>	<b>53 997,67</b>	<b>0,00</b>	<b>77 810,17</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 220,00	0,00	45 220,00	0,00	45 220,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>45 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 220,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>155 545,00</b>	<b>23 812,50</b>	<b>99 217,67</b>	<b>0,00</b>	<b>123 030,17</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 455,00		15 455,00	0,00	15 455,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>15 455,00</b>		<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 455,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>171 000,00</b>	<b>23 812,50</b>	<b>114 672,67</b>	<b>0,00</b>	<b>138 485,17</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>3 514,83</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	27 959,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>27 959,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>27 959,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	116 453,21		114 000,00	0,00	114 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>116 453,21</b>		<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>144 412,21</b>	<b>28 000,00</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION  
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	307 320,00		307 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	475 090,00		475 090,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	6 499,79	0,00	6 499,79
67	Charges exceptionnelles	6 995,00	0,00	6 995,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	114 000,00	114 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>795 904,79</b>	<b>114 000,00</b>	<b>909 904,79</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>759 095,21</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 455,00	15 455,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 220,00	0,00	45 220,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	53 997,67	0,00	53 997,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	23 812,50	0,00	23 812,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>123 030,17</b>	<b>15 455,00</b>	<b>138 485,17</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 514,83</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 545,00		125 545,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	28 000,00		28 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500 000,00	15 455,00	1 515 455,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 653 545,00</b>	<b>15 455,00</b>	<b>1 669 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 000,00	0,00	28 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		109 190,00	109 190,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		4 810,00	4 810,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>28 000,00</b>	<b>114 000,00</b>	<b>142 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>327 400,00</b>	<b>307 320,00</b>	<b>0,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	22 000,00	23 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	5 500,00	0,00
6064	Fournitures administratives	800,00	800,00	0,00
6066	Carburants	2 400,00	1 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 300,00	0,00
607	Achats de marchandises	4 500,00	4 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	173 000,00	165 770,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	12 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 200,00	1 200,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	0,00
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00	0,00
6161	Multirisques	800,00	800,00	0,00
618	Divers	2 400,00	1 500,00	0,00
6226	Honoraires	800,00	500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	0,00
6233	Foires et expositions	37 000,00	41 500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 500,00	10 500,00	0,00
6238	Divers	500,00	800,00	0,00
6256	Missions	1 200,00	1 000,00	0,00
6257	Réceptions	5 500,00	2 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	800,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	2 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	350,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	11 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>465 500,00</b>	<b>475 090,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	465 460,00	475 050,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	40,00	40,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>792 900,00</b>	<b>782 410,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>7 112,76</b>	<b>6 499,79</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 112,76	6 499,79	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 954,00</b>	<b>6 995,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	454,00	495,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	6 500,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>801 966,76</b>	<b>795 904,79</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	111 644,00	109 190,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	4 809,21	4 810,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>918 419,97</b>	<b>909 904,79</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>759 095,21</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)



Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	140 000,00	125 545,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	100 000,00	101 545,00	0,00
706	Prestations de services	3 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	7 000,00	4 000,00	0,00
7083	Locations diverses	30 000,00	20 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	28 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	28 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>180 000,00</b>	<b>153 545,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	781 545,00	1 500 000,00	0,00
7713	Libéralités reçues	1 545,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	778 000,00	1 500 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>961 545,00</b>	<b>1 653 545,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 455,00	15 455,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 455,00	15 455,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>15 455,00</b>	<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>977 000,00</b>	<b>1 669 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 669 000,00</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>1 925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions et droits assimilés	1 925,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>83 400,00</b>	<b>53 997,67</b>	<b>0,00</b>
2153	Installations à caractère spécifique	74 900,00	50 297,67	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	2 700,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 325,00</b>	<b>53 997,67</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>45 220,00</b>	<b>45 220,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	45 220,00	45 220,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>45 220,00</b>	<b>45 220,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>155 545,00</b>	<b>99 217,67</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>15 455,00</b>	<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>15 455,00</b>	<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 000,00	4 000,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 455,00	11 455,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>15 455,00</b>	<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>171 000,00</b>	<b>114 672,67</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>23 812,50</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>3 514,83</b>
---	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>27 959,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	27 959,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>27 959,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>27 959,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
28031	Frais d'études	772,00	772,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 890,00	5 787,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	288,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	1 881,00	1 881,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	68 499,00	66 427,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 677,00	1 677,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 148,00	4 770,00	0,00
28184	Mobilier	2 424,00	2 931,00	0,00
28188	Autres	28 065,00	24 945,00	0,00
4818	Charges à étaler	4 809,21	4 810,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>116 453,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>144 412,21</b>	<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>28 000,00</b>
----------------------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>142 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					587 826,12									
1641 Emprunts en euros (total)					587 826,12									
CO9229 (70003)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	10/10/2016	10/10/2016	10/01/2017	587 826,12	F	FIXE	1,460	1,490		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>587 826,12</b>									

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET CENTRE CULTUREL - BP (projet de budget) - 2020

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_49\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		452 173,92					45 217,40	6 495,83	0,00	1 354,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		452 173,92					45 217,40	6 495,83	0,00	1 354,98
CO9229 (70003)	N	0,00	A-1	452 173,92	9,78	F	FIXE	1,460	45 217,40	6 495,83	0,00	1 354,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>452 173,92</b>					<b>45 217,40</b>	<b>6 495,83</b>	<b>0,00</b>	<b>1 354,98</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

VILLE DE SARLAT-LA CANEDA - BUDGET CENTRE CULTUREL - BP (projet de budget) - 2020

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
Reçu en préfecture le 31/07/2020  
Affiché le   
ID : 024-212405203-20200730-2020\_49\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	452 173,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	13/12/2013

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Logiciels	2	16/11/1996
L	Voitures	10	16/11/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	16/11/1996
L	Mobilier	15	16/11/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/11/1996
L	Matériel informatique	5	16/11/1996
L	Matériels classiques	10	16/11/1996
L	Coffre-fort	30	16/11/1996
L	Installations et appareils de chauffage	20	16/11/1996
L	Appareils de levage ascenseurs	30	16/11/1996
L	Appareils de laboratoire	10	16/11/1996
L	Equipements de garage et ateliers	15	16/11/1996
L	Equipements cuisines	15	16/11/1996
L	Equipements sportifs	15	16/11/1996
L	Installations de la voirie	30	16/11/1996
L	Plantations	20	16/11/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/11/1996
L	Batiments légers, abris	15	16/11/1996
L	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	16/11/1996
L	Biens de faible valeur	1	13/12/2013

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>60 675,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>45 220,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 220,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>15 455,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 455,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>60 675,00</b>	<b>23 812,50</b>	<b>3 514,83</b>	<b>88 002,33</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

**A4.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>114 000,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>114 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	772,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 787,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28138	Autres constructions	1 881,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	66 427,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 677,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 770,00	0,00
28184	Mobilier	2 931,00	0,00
28188	Autres	24 945,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	4 810,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>114 000,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 88 002,33</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 142 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 53 997,67</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN Patrick	
BENCHENA Toufik	
BERTIN Jean-René	
BIDOYET Marc	
BOUYSSOU Élise	
CABANEL Marlies	
CARRIÈRE Romain	
CASTAGNAU Célia	
COQ François	
DA COSTA Carlos	
DE PERETTI Jean-Jacques	
DELATTAIGNANT Marie-Pierre	
DELBOS Carole	
DORLEANS Rachel	
FANIER Basile	
FERREYRA Luis	
FLAQUIÈRE Maryline	
GATINEL Gérard	
KHIAL Alexia	
LAGOUBIE Fabienne	
LIVOUR Véronique	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MULLER Claudine	
NAJEM Christophe	
NÈGREVERGNE Julie	
PINTA-TOURRET Marc	
PÉRUSIN Nadine	
STIEVENARD Guy	
THOMAS Olivier	
VALETTE Marie-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	5
Exprimés	24
Pour	24
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-50

**DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE POLE EMPLOI**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le budget annexe Pôle Emploi a été créé il y a de nombreuses années pour permettre d'isoler les dépenses et les recettes liées à la construction et l'aménagement de ce bâtiment qui a été loué aux ASSEDIC et à l'ANPE.

En 2017, les services de Pôle Emploi, nouvelle entité réunissant ces deux établissements, ont quitté ces locaux. Depuis, il n'y a donc plus de recettes liées au loyer et depuis 2018 l'emprunt que la commune avait contracté est arrivé à échéance. Les seuls mouvements comptables constatés sur ce budget consistent en des opérations de mouvements d'ordre.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de procéder à la clôture de ce budget annexe.

Les régularisations comptables (résultat, actif...) interviendront lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de supprimer le budget annexe Pôle Emploi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- **DIT** que l'actif et le passif du budget annexe Pôle Emploi seront intégrés dans le budget de la commune dès la clôture effective ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstentions	5
Exprimés	24
Pour	24
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-51

**REPRISE DE PROVISIONS**

Monsieur le Maire expose au Conseil du Municipal qu'une information de la trésorerie nous a indiqué que des provisions restaient présentes sur des comptes d'attente.

Ces provisions, d'un montant de 15 244,90 €, antérieures à 2009, ont été constituées pour palier à la dépréciation des comptes de redevables sur le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale.

Il convient aujourd'hui de procéder à la reprise globale de ces provisions afin d'apurer les comptes de ce budget qui a été dissout suite au transfert de la compétence au Centre Intercommunal d'Action Sociale via la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à la reprise de ces provisions ;
- **DIT** que les crédits budgétaires seront inscrits au budget primitif 2020 ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	26
Contre	3

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations :** Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération N°2020-52**

**EXONERATION PARTIELLE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise en place sur la commune de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) par délibération en date du 22 juin 2012 et les différentes délibérations portant sur l'évolution règlementaire des tarifs applicables (délibérations des 28 juin 2013 et 27 juin 2017).

Monsieur le Maire rappelle également les diverses dispositions mises en place par le Gouvernement dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 et notamment en prescrivant des mesures générales nécessaires pour y faire face.

L'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 précise que, par dérogation aux articles L.2333-8 et L. 2333-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi qu'au paragraphe A de l'article L. 2333-9 du même Code, les communes peuvent, sur délibération prise avant le 31 septembre 2020, adopter un abattement compris entre 10 % et 100 % applicable au montant de cette taxe due par chaque redevable au titre de l'année 2020. Le taux de cet abattement doit être identique pour tous les redevables d'une même commune.

Monsieur le Maire indique que la crise sanitaire et l'instauration d'un état d'urgence sanitaire a fortement impacté l'activité économique locale.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises, Monsieur le Maire propose de fixer un abattement de 50 % applicable au montant de la TLPE due par chaque redevable concerné au titre de l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** le principe d'un abattement de la TLPE ;
- **FIXE** un taux d'abattement de 50 % applicable au montant de la TLPE au titre de 2020 pour chaque redevable.
- **CHARGE** Monsieur Maire de mettre en place cette décision et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIT** que l'impact financier de cette décision est intégré au budget 2020 ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA**

**Séance du 30 juillet 2020**



L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	29
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

Délibération N°2020-53

**CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la Commune de Sarlat-La Canéda est propriétaire de la parcelle cadastrée BD 0586 située Lieudit La Brande Sud.

Monsieur le Maire indique avoir été saisi par ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, pour permettre le passage du réseau électrique de distribution publique sur la parcelle cadastrée BD0586 et ce, selon les termes de la convention de servitude jointe.

**Vu** le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les dispositions de la convention ci-jointe prises entre ENEDIS et la Ville de Sarlat-La Canéda ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment la convention ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

Nom du prestataire : ETB  
N° d'affaire Enedis : DC26/046735  
Libellé : SARLAT RNV HLM LA BRANDE  
Rue Monet  
Commune de : Sarlat-la-Canéda



MAIRIE de SARLAT LA CANEDA (Dordogne)	
Reçu le	01 JUL. 2020
N° :	

le 25/06/2019

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous sommes chargés par **Enedis** de l'étude relative à l'affaire citée en objet.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés doivent emprunter votre propriété.

En effet nous envisageons de déposer tout le réseau basse-tension existant en fils nus **afin de remettre le réseau en conformité** et de reprendre tous les branchements des logements concernés depuis les façades avec du câble protégé **ceci à la charge d'ENEDIS**.

A cet effet, vous trouverez ci-joint une convention ainsi que le plan en 3 exemplaires. Ces documents doivent être paraphés, datés et revêtus de votre signature.

Nous vous serions reconnaissants de garder un exemplaire pour vous et de bien vouloir nous renvoyer les autres documents complétés des éléments éventuellement manquants à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette étude, vous pourrez vous adresser à **BERNARD Valérie** chargé de l'affaire au **0565212097** / **0650659629**

Nous vous remercions par avance de votre diligence et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau d'études

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

ID : 024-212405203-20200730-2020\_53-DE



## CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Sarlat-la-Canéda

Département : DORDOGNE

Une ligne électrique aérienne : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DC26/046735 SARLAT RNV HLM LA BRANDE Rue Monet

Chargé d'affaire Enedis : AIGUBELLE David

### Entre les soussignés :

**Enedis**, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442 - TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Monsieur Thierry GIBERT agissant en qualité de Directeur Régional Enedis Aquitaine NORD, 4 rue Isaac NEWTON 33700 MERIGNAC, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par l'appellation " Enedis "

d'une part,

**Et**

Nom \*: **COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA** représenté(e) par son (sa) ....., **ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil .....** en date du .....

Demeurant à : **MAIRIE LE BOURG, 24200 SARLAT-LA-CANEDA**

Téléphone : .....

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(\* ) Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(\* ) Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

**Il a été exposé ce qui suit :**

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Sarlat-la-Canéda		BD	0586	LA BRANDE SUD	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (\*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même .....
- exploitée(s) par .....

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles s'il l'exploite lors de la construction des ouvrages. Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(\* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

**ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis**

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis les droits suivants :

1.1/ Etablir à demeure :

- 0 support(s) (équipés ou non)

et

- 0 ancrage(s) pour conducteurs aériens d'électricité à l'extérieur des murs ou façades donnant sur la voie publique ou sur les toits ou terrasses des bâtiments.

Pour les supports, les dimensions approximatives au sol (fondations comprises) sont respectivement :

1.2/ Faire passer les conducteurs aériens d'électricité au-dessus de la dite parcelle désignée sur une longueur totale d'environ 20 mètre(s).

1.3/ Sans coffret

1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la (les) parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son (ses) intervention(s) au titre des présentes.

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

**ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire**

2.1/ Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance de la parcelle.

Le propriétaire s'interdit toutefois de faire sous le tracé et à proximité des ouvrages définis à l'article 1er, aucune plantation d'arbres ou arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit préjudiciable à l'exploitation et la solidité des ouvrages. Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité des installations.

2.2/ Si le propriétaire se propose soit de clore, soit de bâtir, soit de démolir, réparer ou surélever une construction existante, il devra faire connaître à Enedis par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception adressée au domicile élu ci-dessus mentionné, deux mois avant le début des travaux, la nature et la consistance des travaux qu'il envisage d'entreprendre en fournissant tous les éléments d'appréciation ; Enedis sera tenu de lui répondre dans le délai d'un mois à compter de la date de l'avis de réception.

Si la distance réglementaire entre les ouvrages établis sur la parcelle et la construction projetée n'est pas respectée, Enedis sera tenu de modifier ou de déplacer les ouvrages électriques. Cette modification ou ce déplacement sera réalisé selon le choix technique arrêté par Enedis et à ses frais. Cependant, le propriétaire pourra consentir au maintien des ouvrages moyennant le versement d'une indemnité en raison de l'obstacle apporté à la réalisation de ses projets.

Si Enedis est amené à modifier ou à déplacer ses ouvrages, il pourra demander au propriétaire ou l'exploitant du terrain, compte tenu de la durée pendant laquelle les ouvrages auront été implantés, la restitution de tout ou partie de l'indemnité versée uniquement dans l'hypothèse d'un terrain agricole, boisé ou forestier, en application de l'article 3 ci-dessous.

Si le propriétaire n'a pas, dans le délai de deux ans à partir de la modification ou du déplacement, exécuté les travaux projetés, Enedis sera en droit de lui réclamer le remboursement des frais de modification ou de déplacement des ouvrages, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts s'il y a lieu.

### **ARTICLE 3 – Indemnisation éventuelle**

3.1/ La présente convention est conclue à titre gratuit, sauf lorsque la parcelle objet de la présente convention fait l'objet d'une exploitation boisée, forestière ou agricole au sens des protocoles d'accord<sup>1</sup>, conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

Dans ces seules hypothèses, le distributeur Enedis verse à titre de compensation forfaitaire des préjudices de toute nature résultant pour celui-ci de l'exercice de droits reconnus à l'article 1er :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité de zéro euro ( €).
- Le cas échéant, l'exploitant qui accepte, une indemnité de zéro euro ( €).

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, de la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet, d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire, soit à l'exploitant et fixée à l'amiable ou à défaut d'accord, par le tribunal compétent.

<sup>1</sup> Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

### **ARTICLE 4 – Responsabilités**

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble

### **ARTICLE 5 – Effets de la présente convention**

En vertu du décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, la présente convention produit, tant à l'égard du propriétaire et de ses ayants droit que des tiers, les effets de l'arrêté préfectoral prévu à l'article L323-4 du Code de l'Energie. Par voie de conséquence, le propriétaire s'engage dès maintenant à porter la présente convention à la connaissance des personnes qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire

Il s'engage en outre à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

### **ARTICLE 6 – Litiges**

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

**ARTICLE 7 – Entrée en vigueur**

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

Eu égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

Un exemplaire de la convention sera remis au propriétaire après accomplissement par Enedis des éventuelles formalités nécessaires.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) ....., ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en	

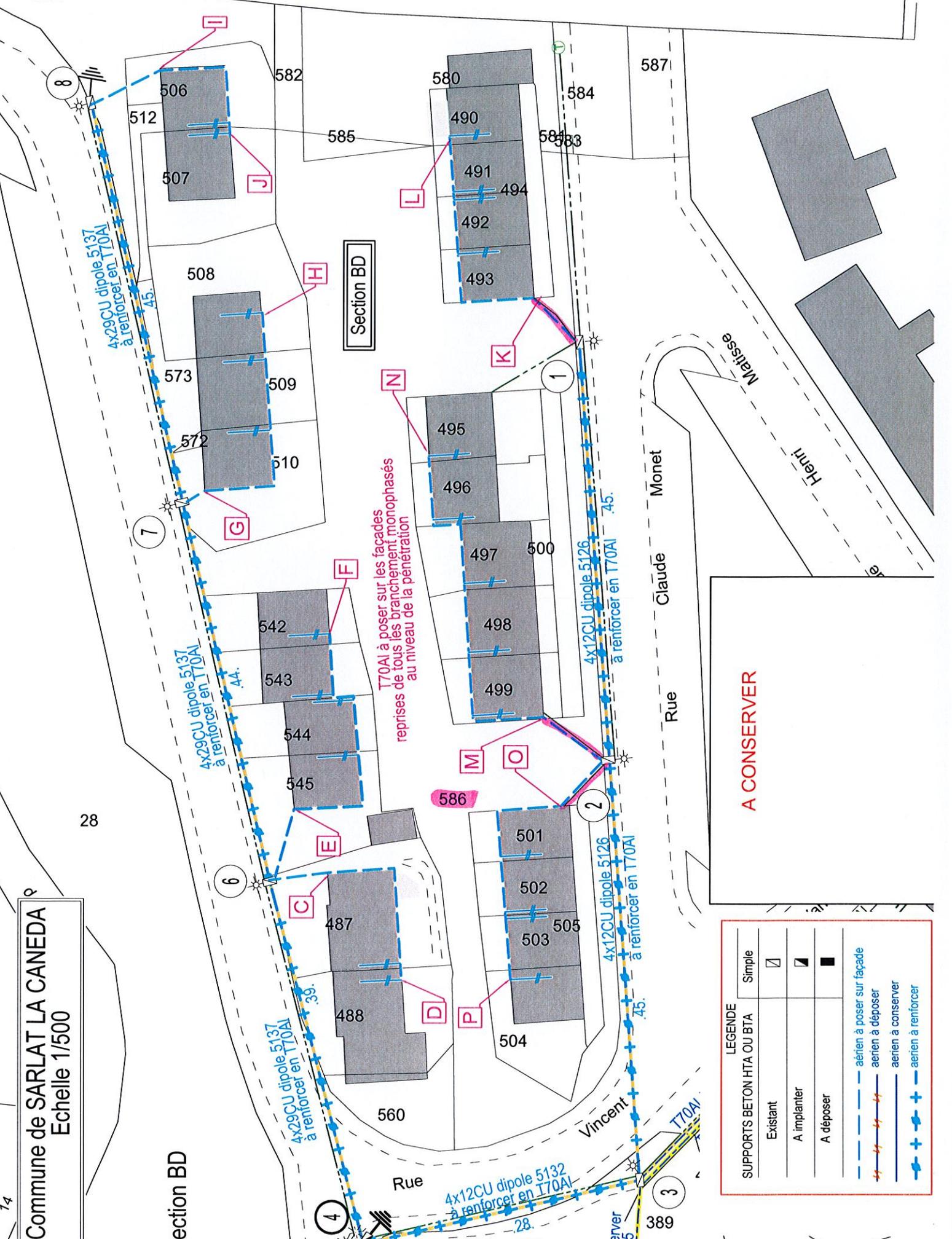
- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

A....., le .....



532



T70AI à poser sur les façades  
reprises de tous les branchements monophasés  
au niveau de la pénétration

**A CONSERVER**

Commune de SARLAT LA CANEDA  
Echelle 1/500

Section BD

LEGENDE

SUPPORTS BETON HTA OU BTA	Simple
Existant	<input checked="" type="checkbox"/>
A implanter	<input checked="" type="checkbox"/>
A déposer	<input type="checkbox"/>

	aerien à poser sur façade
	aerien à déposer
	aerien à conserver
	aerien à renforcer

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_53-DE

**FICHE D'IDENTITE PROPRIETAIRE**

**N° AFFAIRE : DC26/046735**

**Partie à compléter impérativement par le BUREAU D'ETUDE**

Adresse exacte d'implantation des ouvrages : *La Brande Sud 24200 SARLAT LA CANEDA*

Références cadastrales : *BD 586*

Nom du poste implanté : *∅* N° GDO : *∅*

Surface prise en compte sur la parcelle : *∅*

Longueur et largeur totales des lignes électriques réseaux souterraines : *∅ m*

Longueur et largeur totales des lignes aériennes : *20m de câble BT en aérien PBA2 vers 491 et 501 PBA1 vers 493*

Nombre de support(s) : *∅*

Nombre de coffret réseaux : *∅*

**Partie à compléter impérativement par LE PROPRIETAIRE –personne physique**

**(une fiche par propriétaire)**

Nom et prénoms : .....

(pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille).....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse postale .....

N° tel ..... adresse mail .....

Coordonnées du notaire détenant le titre de propriété ou copie du titre : .....

date acquisition du bien .....

**Partie à compléter impérativement POUR LES SOCIETES, ASSOCIATIONS, COPROPRIETES**

Dénomination Sociale .....

Numéro du registre du commerce et des sociétés : .....

Nom Prénom de la Personne habilitée à représenter la société : .....

Qualité (PDG, Directeur, Gérant) : .....

Adresse postale : .....

N° tel ..... adresse mail .....

Coordonnées du notaire détenant le titre de propriété ou copie du titre : .....

date acquisition du bien .....

**Partie à compléter impérativement POUR LES COLLECTIVITES LOCALES**

Nom prénom et qualité de la personne habilitée à signer : .....

Adresse postale : .....

N° tel ..... adresse mail .....

Joindre une copie de la délibération du conseil municipal ou date du conseil municipal : .....

❖ coordonnées du notaire détenant le titre de propriété ou copie du titre : .....

date acquisition du bien .....

Fait le .....Signature

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le



ID : 024-212405203-20200730-2020\_53-DE

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA****Séance du 30 juillet 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le Trente Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 juillet, s'est réuni au Centre Culturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Membres en exercice	29
Présents	26
Représentés	3
Votants	29
Abstention	0
Exprimés	29
Pour	29
Contre	0

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Julie NEGREVERGNE, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Madame Alexia KHIAL, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE.

**Procurations** : Monsieur Romain CARRIERE à Monsieur Carlos DA COSTA, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Luis FERREYRA à Madame Maryline FLAQUIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe NAJEM

**Délibération N°2020-54****CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil municipal que la Commune de Sarlat-La Canéda est propriétaire de la parcelle EW 0005 située Lieudit La Trappe Haute.

Monsieur le Maire indique avoir été saisi par ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, pour permettre le passage du réseau électrique de distribution publique sur la parcelle EW 0005 et ce, selon les termes de la convention de servitude jointe.

**Vu** le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les dispositions de la convention ci-jointe prises entre ENEDIS et la Ville de Sarlat-La Canéda ;
- **AUTORISE** ; Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment la convention ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Jacques de Peretti

## CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Sarlat-la-Canéda

Département : DORDOGNE

Une ligne électrique souterraine : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DC26/036523 SARLAT ADAPT PECH Rue La Vigne Basse

Chargé d'affaire Enedis : AIGUBELLE David

### Entre les soussignés :

**Enedis**, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Monsieur Thierry GIBERT agissant en qualité de Directeur Régional Enedis Aquitaine NORD, 4 rue Isaac NEWTON 33700 MERIGNAC, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

**Et**

Nom \*: **COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du .....**

Demeurant à : **MAIRIE LE BOURG, 24200 SARLAT-LA-CANEDA**

Téléphone : .....

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(\* Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(\* Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

**Il a été exposé ce qui suit :**

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Sarlat-la-Canéda		EW	0005	LA TRAPPE HAUTE ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (\*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même .....
- exploitée(s) par .....

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles décret s'il l'exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(\* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

**ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis**

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

- 1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 mètre(s) de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 4 mètres ainsi que ses accessoires.
- 1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.
- 1.3/ Sans coffret
- 1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.
- 1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la/les parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son/intervention(s).

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

**ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire**

Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles mais renonce à demander pour quelque motif que ce soit l'enlèvement ou la modification des ouvrages désignés à l'article 1er.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit

préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.  
Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité desdits ouvrages.

Il pourra toutefois :

- élever des constructions et/ou effectuer des plantations à proximité des ouvrages électriques à condition de respecter entre lesdites constructions et/ou plantations et l'ouvrage(les ouvrages) visé(s) à l'article 1er, les distances de protection prescrites par la réglementation en vigueur
- planter des arbres de part et d'autre des lignes électriques souterraines à condition que la base du fût soit à une distance supérieure à deux mètres des ouvrages.

### ARTICLE 3 - Indemnités

3.1/ A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1er, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 7 ci-après :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).
- Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).

Dans le cas des terrains agricoles, cette indemnité sera évaluée sur la base des protocoles agricoles<sup>1</sup> conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire soit à l'exploitant, fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

<sup>1</sup> Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

### ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

### ARTICLE 5- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

### ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

### ARTICLE 7 - Formalités

La présente convention ayant pour objet de conférer à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L323-4 du Code de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du	

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

A....., le .....

## CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Sarlat-la-Canéda

Département : DORDOGNE

Une ligne électrique souterraine : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DC26/036523 SARLAT ADAPT PECH Rue La Vigne Basse

Chargé d'affaire Enedis : AIGUBELLE David

### Entre les soussignés :

**Enedis**, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Monsieur Thierry GIBERT agissant en qualité de Directeur Régional Enedis Aquitaine NORD, 4 rue Isaac NEWTON 33700 MERIGNAC, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

**Et**

Nom \*: **COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du .....**

Demeurant à : **MAIRIE LE BOURG, 24200 SARLAT-LA-CANEDA**

Téléphone : .....

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(\* Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(\* Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

**Il a été exposé ce qui suit :**

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Sarlat-la-Canéda		EW	0005	LA TRAPPE HAUTE ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (\*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même .....
- exploitée(s) par .....

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles décret s'il l'exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(\* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

**ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis**

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

- 1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 mètre(s) de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 4 mètres ainsi que ses accessoires.
- 1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.
- 1.3/ Sans coffret
- 1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.
- 1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la/les parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son/intervention(s).

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

**ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire**

Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles mais renonce à demander pour quelque motif que ce soit l'enlèvement ou la modification des ouvrages désignés à l'article 1er.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit

préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.  
Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité desdits ouvrages.

Il pourra toutefois :

- élever des constructions et/ou effectuer des plantations à proximité des ouvrages électriques à condition de respecter entre lesdites constructions et/ou plantations et l'ouvrage(les ouvrages) visé(s) à l'article 1er, les distances de protection prescrites par la réglementation en vigueur
- planter des arbres de part et d'autre des lignes électriques souterraines à condition que la base du fût soit à une distance supérieure à deux mètres des ouvrages.

### ARTICLE 3 - Indemnités

3.1/ A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1er, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 7 ci-après :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).
- Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).

Dans le cas des terrains agricoles, cette indemnité sera évaluée sur la base des protocoles agricoles<sup>1</sup> conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire soit à l'exploitant, fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

<sup>1</sup> Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

### ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

### ARTICLE 5- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

### ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

### ARTICLE 7 - Formalités

La présente convention ayant pour objet de conférer à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L323-4 du Code de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du	

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

A....., le .....

## CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Sarlat-la-Canéda

Département : DORDOGNE

Une ligne électrique souterraine : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DC26/036523 SARLAT ADAPT PECH Rue La Vigne Basse

Chargé d'affaire Enedis : AIGUBELLE David

### Entre les soussignés :

**Enedis**, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Monsieur Thierry GIBERT agissant en qualité de Directeur Régional Enedis Aquitaine NORD, 4 rue Isaac NEWTON 33700 MERIGNAC, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

**Et**

Nom \*: **COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du .....**

Demeurant à : **MAIRIE LE BOURG, 24200 SARLAT-LA-CANEDA**

Téléphone : .....

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(\* Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(\* Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

**Il a été exposé ce qui suit :**

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Sarlat-la-Canéda		EW	0005	LA TRAPPE HAUTE ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (\*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même .....
- exploitée(s) par .....

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles décret s'il l'exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(\* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

**ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis**

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

- 1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 mètre(s) de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 4 mètres ainsi que ses accessoires.
- 1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.
- 1.3/ Sans coffret
- 1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.
- 1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la/les parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son/intervention(s).

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

**ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire**

Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles mais renonce à demander pour quelque motif que ce soit l'enlèvement ou la modification des ouvrages désignés à l'article 1er.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit

préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.  
Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité desdits ouvrages.

Il pourra toutefois :

- élever des constructions et/ou effectuer des plantations à proximité des ouvrages électriques à condition de respecter entre lesdites constructions et/ou plantations et l'ouvrage(les ouvrages) visé(s) à l'article 1er, les distances de protection prescrites par la réglementation en vigueur
- planter des arbres de part et d'autre des lignes électriques souterraines à condition que la base du fût soit à une distance supérieure à deux mètres des ouvrages.

### ARTICLE 3 - Indemnités

3.1/ A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1er, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 7 ci-après :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).
- Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro ( €).

Dans le cas des terrains agricoles, cette indemnité sera évaluée sur la base des protocoles agricoles<sup>1</sup> conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire soit à l'exploitant, fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

<sup>1</sup> Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

### ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

### ARTICLE 5- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

### ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

### ARTICLE 7 - Formalités

La présente convention ayant pour objet de conférer à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L323-4 du Code de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE SARLAT LA CANEDA représenté(e) par son (sa) J.Jacques DE PERETTI, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil ..... en date du	

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

A....., le .....